

CELTEX inc. 8000 M MOTOROLA PORTATIF \$999 984-5292 BUREAU: 663-6421

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 29 NOVEMBRE 1989

Le discours inaugural déçoit les syndicats

GILLES NORMAND du bureau de La Presse QUÉBEC

Les leaders syndicaux Gérald Larose (CSN), Diane Lavallée (FIQ) et Lorraine Pagé (CEQ) se sont dits profondément déçus du discours du trône, de même que de celui du premier ministre Robert Bourassa, Mme Pagé soutenant même que ni l'un ni l'autre ne comportait de vision sociale, de vision responsable de la société québécoise, pas plus que de vision d'avenir pour les Québécois.

De passage dans la capitale pour réclamer le retrait de l'application du décret ministériel faisant perdre aux infirmières qui ont fait la grève une année d'ancienneté par journée non travaillée, dans la foulée de la Loi 160, les trois dirigeants syndicaux ont assisté à l'ouverture de la première session de la 34^e législature, après avoir rencontré des députés du Parti québécois, en matinée.

«Lorsque le pouvoir est déréglé, il appartient à l'opposition de faire l'impossible pour que l'ordre revienne», d'expliquer Gérald Larose, en faisant allusion aux multiples problèmes et aux coûts supplémentaires que les sanctions de la loi 160 imposent au milieu de la santé.

Concernant le discours du trône, le président de la CSN a déclaré que le gouvernement y démontrait qu'il n'avait pas «le gros bout du manche» relativement aux questions importantes. «Après s'être fait passer le libre échange, après s'être fait passer de façon très régulière la hausse des taux d'intérêt, et le retrait du gouvernement fédéral de l'assurance-chômage, qui produit d'avantage d'assistés sociaux, voilà qu'on va se faire passer la TPS», dit-il.

Ajoutant que ce n'était pas «avec deux coups de gueule» qu'on allait régler les problèmes économiques du Québec, M. Larose trouve scandaleux que l'on veuille développer la machine pour réduire la contribution des employeurs à la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST), ce qu'il qualifie de cadeau aux employeurs, alors que les normes québécoises sont en-dessous des normes de l'ensemble des dix provinces, que les indemnités ne sont pas indexées et que 20 000 cas sont toujours devant les tribunaux.

M. Larose considère que M. Bourassa ferait bien, avant de se réjouir de l'état des relations de travail au Québec, d'aller voir dans le secteur privé. «Il constaterait qu'on y gère son personnel avec beaucoup d'attention, plus que dans le passé et avec une certaine gratification qu'on n'a pas dans le secteur public», souligne-t-il.

Le président de la CSN est aussi d'avis que le gouvernement devrait d'abord prendre soin de ce qui existe déjà avant d'injecter de nouvelles sommes dans les réseaux publics d'éducation et de santé.

De son côté, Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, soutient que les sept années de croissance économique invoquées par M. Bourassa se sont traduites par un appauvrissement d'une partie importante de la population, de même que par un désengagement de l'État de ses services publics d'éducation et de santé. «On peut s'inquiéter de ce que réserve maintenant la période de ralentissement économique appréhendée», dit-elle.

Elle soutient que le gouvernement maintient un discours économiste, basé sur la diminution du déficit plutôt que sur la relance des services publics plutôt que sur l'engagement de l'État comme moteur économique, comme maître d'oeuvre du développement de la société québécoise et comme premier partenaire intéressé à la création d'emplois.

Mme Pagé déplore que le gouvernement n'ait d'autre vision d'avenir que de «s'accrocher à l'Accord du lac Meech», dont elle dit que ce n'est pas parce que le Canada anglais n'en veut pas qu'il devient bon pour le Québec. Elle rappelle le désaccord de sa centrale avec cette démarche du gouvernement, soutenant qu'il s'agit d'un mauvais «accord» pour le Québec, parce qu'au-delà des conditions que le Québec a toujours réclamées.

Diane Lavallée, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), dénonce ce discours en le qualifiant de très pauvre à l'endroit des affaires, sociales et de la santé. Il lui a semblé qu'on a relégué aux oubliettes le dossier-testament de l'ex-ministre Thérèse Lavoie-Roux, ou le Livre blanc sur la régionalisation des services de santé, dont M. Bourassa n'a pas dit un mot.

Mme Lavallée estime qu'un gouvernement responsable aurait dû, dans son discours inaugural, faire une place importante aux salariés dans le monde du travail. Tous ont dénoncé l'invasible charivari administratif qu'engendre l'application des sanctions de la loi 160.

Pour le Conseil du patronat, le contenu du discours inaugural prononcé hier à l'Assemblée nationale est riche et prometteur.

Le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, s'est réjoui particulièrement de la volonté exprimée par le premier ministre de ne pas augmenter le déficit budgétaire du gouvernement et de faire face aux défis qu'il a identifiés par des réallocations de ressources plutôt que par de nouvelles dépenses.

Le Conseil du patronat partage le diagnostic prononcé par le premier ministre au sujet du ralentissement économique et applaudit la prudence du gouvernement, sa «vision à long terme», qui consiste à se serrer la ceinture maintenant pour éviter d'hypothéquer l'avenir.

Advenant un échec de Meech, Québec réagira

DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

Le gouvernement du Québec ne pourra pas encaisser sans broncher l'éventuel échec de l'Accord constitutionnel du lac Meech, a prévenu hier le premier ministre Robert Bourassa.

À sa première intervention, dès le retour de l'Assemblée nationale hier, M. Bourassa a profité de la tribune offerte pour réfuter l'argumentation des trois provinces — le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et surtout Terre-Neuve — qui refusent toujours de faire ratifier l'accord par leurs législatures provinciales.

«La non-ratification de l'accord constituerait sans le moindre doute une erreur historique aux conséquences imprévisibles», a soutenu M. Bourassa.

«Il est clair que le Québec ne pourra accepter avec passivité et indifférence le rejet de sa volonté politique de réintégrer la fédération canadienne avec des demandes particulièrement modérées», a-t-il prévenu.

Pour les proches conseillers de M. Bourassa, Québec envisage de faire des gestes au début de 1990 si la tournée du sénateur Lowell Murray auprès des provinces récalcitrantes paraît infructueuse.

On reste muet toutefois sur ce que pourraient être ces initiatives, mais M. Bourassa a longuement insisté hier, sur ses pouvoirs que conférerait au Québec l'Accord du lac Meech, notamment en matière d'immigration.

Au passage, M. Bourassa a répliqué aux arguments du Terre-neuvain Clyde Wells et du Manitobain Gary Filmon, qui repoussent l'Accord du lac Meech parce qu'il conférerait trop de pouvoirs au Québec.

Pour M. Bourassa il est «ironique» de constater que ces provinces, opposées à la clause sur le caractère distinct du Québec, sans effets sur l'application du reste de la constitution, étaient en faveur de la clause dérogatoire (nonobstant) qui, elle, permet de suspendre des articles de la Charte canadienne des droits.

En outre, ces avocats d'un Canada central fort, qui ne veulent pas qu'on limite le pouvoir fédéral de dépenser sont «paradoxalement», les apôtres d'une réforme du Sénat, susceptible de réduire les pouvoirs du gouvernement fédéral.

Finalement, «il est très difficile de suivre» ceux qui refusent que le Québec soit une société distincte. Jamais le Québec n'aura été «plus distinct et isolé» que si l'accord échoue, de rappeler M. Bourassa.

Les recettes du Québec piquent du nez

DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

Les problèmes financiers d'Hydro-Québec commencent à se refléter dans les finances publiques. Dans sa synthèse trimestrielle des opérations financières, pour la période allant jusqu'au 30 septembre dernier, le ministère des Finances a signalé hier une diminution de 100 millions\$ des recettes d'Hydro par rapport à ce qui était prévu dans le budget de mai 1989.

À quatre postes, les rentrées de fonds de Québec étaient, en septembre dernier, de 221 millions\$ inférieures à ce qui était prévu. Seul un supplément inespéré de 104 millions\$ tiré des impôts 1988 des contribuables et des compagnies a permis de ramener à 117 millions\$ le manque à gagner de Québec, par rapport aux attentes du budget.

Signe certain d'un ralentissement économique, les rentrées de la taxe de vente au détail encaissent un recul de 35 millions\$ sur le niveau prévu.

Québec doit déboursier en outre 50 millions\$ de plus qu'il ne l'anticipait pour combler notamment le lourd déficit du Groupe MIL (anciennement Marine industrie).

Une autre réduction de 37 millions\$ des recettes — par rapport aux prévisions — vient des changements apportés en juin aux droits sur les mines. En revanche, le manque à gagner de 117 millions\$ sera compensé par une augmentation équivalente des transferts fédéraux. Ottawa accordera 70 millions\$ de plus que prévu au chapitre de la péréquation, une hausse mécanique liée à une augmentation des revenus provinciaux dont tient compte ce programme fédéral. En outre, en raison de l'augmentation des dépenses d'aide sociale, Ottawa injectera 47 millions\$ de plus que ne le prévoyait Québec lors du discours du budget, en mai dernier. Québec dépensera 76 millions\$ de plus qu'il ne le prévoyait pour l'aide sociale, on avait sous-estimé le nombre des bénéficiaires.

Québec dépensera aussi 80 millions\$ de plus qu'il ne le prévoyait pour le réseau routier et 17 millions\$ pour le programme d'assurance stabilisation. Québec prévoyait en mai des revenus autonomes de 24 456 000 000\$ et des transferts fédéraux de 6 562 000 000\$. Ces prévisions sont rajustées à 24 339 000 000\$ et 6 679 000 000\$. La réduction de 117 millions\$ des recettes est épongee par Ottawa.

Principale ponction, Hydro-Québec amène 100 millions\$ de moins que prévu aux coffres. Le faible niveau des pluies entraînant une diminution des exportations interrompues vers la Nouvelle-Angleterre et la mise en service d'une centrale au mazout ont réduit la rentabilité des opérations d'Hydro pour le gouvernement. En outre rien n'indique que la situation s'améliorera pour les deux derniers trimestres de 1989, reconnaît-on aux Finances.



Trois nouveaux députés du Parti Égalité: MM Libman (en bas), Cameron et Atkinson.

PHOTO REUTERS

L'anglais s'installe avec le PÉ à l'Assemblée nationale

ANDRÉ PÉPIN du bureau de La Presse QUÉBEC

Pour l'entrée officielle des quatre députés anglophones du Parti Égalité, l'anglais a été fréquemment utilisé, hier à l'Assemblée nationale. Depuis l'adoption de la fameuse loi 178 sur l'affichage commercial, c'est la première fois hier que plusieurs députés et dignitaires utilisent l'anglais.

Le lieutenant gouverneur Gilles Lamontagne a plusieurs fois utilisé l'anglais dans son discours, de même que le nouveau président de l'assemblée, le député Pierre Saint-Onge de la nouvelle circonscription de Lapinière. Le chef du Parti Égalité, M. Robert Libman, a lui-même souhaité la meilleure des chances à M. Saint-Onge en utilisant l'anglais.

Le premier ministre Robert Bourassa, toutefois, n'a parlé que français en livrant son discours inaugural.

Le chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau, a cependant rappelé brièvement «la longue histoire du Parlement de Québec», un des plus vieux au monde. Depuis

deux cents ans, le problème de la langue fait l'objet de débats passionnés. Citant Edmund Burk, un grand parlementaire anglais, M. Parizeau a dit: «Essayer d'amalgamer deux peuples ayant des langues, des lois, des moeurs différentes, ce serait une pure folie». Les représentants anglophones ont affirmé, en conférence de presse, qu'ils n'ont pas l'intention de gêner les travaux parlementaires, mais, unanime, ils affirment avoir l'intention de s'adresser en anglais aux ministres anglophones.

MM. Libman, de d'Arcy McGeer, et Richard Holden, de Westmount, indiquent qu'ils entendent profiter de tout le temps qui leur sera alloué. M. Holden, qui jouera le rôle de leader en Chambre pour sa formation, sans avoir officiellement ce statut, a déjà eu plusieurs entretiens avec le leader du gouvernement, M. Michel Pagé, et celui de l'opposition, M. Guy Chevrette.

«Nous avons jusqu'à maintenant une excellente collaboration. Le nouveau président, M. Saint-Onge, a par ailleurs l'intention d'être sévère», a expliqué M. Holden.

Rappelant que la période de

questions au gouvernement fédéral permet souvent une quinzaine de questions en 45 minutes, comparativement à trois ou quatre à Québec, le groupe Égalité espère qu'une plus grande vigilance du président permettra aux anglophones de poser des questions complémentaires.

M. Holden étudie présentement tout le détail du règlement pour revendiquer les droits de sa formation. Il y a, par exemple, une différence entre groupe parlementaire et parti politique, comme le fait valoir le règlement.

M. Holden prévoit une querelle avec le Parti québécois au moment où le PE demandera des bureaux à l'Assemblée nationale, pour ses services de recherches. Il ajoute cependant que les discussions sont «harmonieuses» avec le leader et le président de l'assemblée pour l'obtention de sommes importantes que le Parti Égalité pourra consacrer à la recherche. On parle de 65 000\$ versés annuellement à ce poste.

Les députés du groupe anglophone, rappelons-le, jouissent par ailleurs d'une place privilégiée dans les rangs de banquettes puisqu'ils font face au président. De chaque côté d'eux, le premier mi-

nistre, le chef de l'opposition et les deux leaders prennent place.

L'espace est de plus en plus restreint sur le parquet de l'Assemblée nationale, la réforme électorale définissant de nouvelles circonscriptions tous les quatre ans.

Sauver le Canada

Le groupe des quatre députés entend intervenir fréquemment pour promouvoir l'entente constitutionnelle du lac Meech. Le chef Libman entend d'ailleurs insister auprès du premier ministre pour qu'il accepte de négocier avec les autres provinces. On sait qu'au coeur de cette entente, il y a la reconnaissance par le Canada du Québec, société distincte.

Les premières questions que poseront les députés anglophones doivent d'ailleurs porter sur cette entente et la question linguistique.

M. Libman réagira officiellement demain au discours inaugural d'hier. Demain, une motion sera déposée par le PQ pour que soit reconnue une journée des patriotes. Le député Gordon Atkinson, de N.-D.-G. interviendra à ce sujet pour souligner la participation des anglophones à cette période difficile du siècle dernier.

Un discours qui trahit un problème de crédibilité

— Jacques Parizeau

GILLES NORMAND du bureau de La Presse QUÉBEC

Le discours inaugural de la première session de la 34^e législature trahit un sérieux problème de crédibilité pour le gouvernement Bourassa, estime le chef de l'opposition, Jacques Parizeau, qui réitérait le Salon de la race après une absence d'exactement cinq ans.

Le président du Parti québécois, qui s'exprimera plus longuement aujourd'hui, lors de son discours devant l'Assemblée nationale, s'est dit étonné du contenu du discours du trône, qu'il a comparé à une liste des domaines où le gouvernement est accusé depuis un an et demi de ne rien faire, mais relativement auxquels il promet de bouger sans préciser en quoi, ni comment.

«J'ai compté près d'une quarantaine de champs d'action où le gouvernement promet qu'il fera quelque chose, sans rien de plus», de souligner M. Parizeau, ajoutant que ce discours était en quelque sorte un décalque du discours inaugural de mars 1988.

Le chef péquiste déplore l'absence d'indications précises, autres que «des vœux» dans des domaines pourtant aussi sérieux que la formation professionnelle, au sujet de laquelle il n'est question d'aucun projet.

M. Parizeau déplore les mêmes imprécisions dans les domaines de la recherche et du développement, ainsi que dans le secteur des pêcheries, dont M. Bourassa a dit que les problèmes étaient graves.

Le chef de l'opposition s'est montré surpris que ni le discours

du Lieutenant-gouverneur ni celui du premier ministre n'aient fait allusion aux problèmes sérieux que certains dossiers provoqueront avec le gouvernement fédéral, en raison de ce qu'il a appelé l'incompatibilité des politiques. Il faisait particulièrement allusion à la formation professionnelle et aux derniers développements de la Caisse d'assurance chômage.

M. Parizeau juge dépassé les propos de M. Bourassa sur l'Accord du lac Meech, en raison notamment de l'évolution de la nature du débat au Canada anglais depuis un an et demi.

Pour M. Parizeau, qui réserve l'essentiel de ses commentaires pour aujourd'hui, ce retour à l'Assemblée nationale était un événement qui le rendait plutôt heureux.

Constamment souriant, il évo-

luait à l'aise comme s'il était chez lui, prenant même à contre-pied son vis-à-vis Robert Bourassa moins de cinq minutes après l'ouverture, en insistant pour remercier l'ex-président de l'Assemblée nationale, Pierre Lorrain, au nom de tous les membres de la Chambre. Ce qui a placé le premier ministre dans une certaine gêne, lui qui avait négligé de le faire lors de sa présentation du nouveau président, Jean-Pierre Saintonge, député de Lapinière, qui a été élu à l'unanimité.

Avant que le secrétaire général n'ouvre l'assemblée, M. Parizeau est apparu dans le Salon bleu, s'empressant de serrer des mains de ministre: Gérald Tremblay, André Bourbeau, Claude Ryan, puis Robert Bourassa, qui lui a souhaité officiellement la bienvenue, espérant que sa présence contribuerait à «rehausser la qualité des débats».

Michael Wilson doit mettre de l'eau dans son vin

Le Canada n'est pas une dictature. Ce n'est pas non plus un laboratoire pour apprentis sorciers fiscalistes. Et si la démocratie y existe, autrement qu'au jour des élections, le premier ministre Mulroney et son ministre des Finances devront tenir compte des propositions du comité parlementaire des Finances pour améliorer le projet de taxe sur les produits et services.



La comitè, présidé par M. Donald Blenkarn, propose entre autres que le taux de la TPS passe de neuf à sept pour cent, mais que la perte de revenus fiscaux soit compensée par l'imposition de la taxe, à un taux de cinq pour cent, sur toutes les transactions immobilières. Cette proposition est le fait des députés conservateurs, majoritaires au comitè.

Jusqu'ici, on ne sait comment réagira M. Wilson à ces suggestions, dont on connaissait la teneur depuis quelques semaines. Le ministre répète inlassablement que son projet était équilibré ou encore qu'il aimerait bien proposer un taux plus bas, mais qu'il faudrait qu'on lui montre une façon d'y arriver tout en respectant les objectifs qu'il s'était fixés. Ces banalités peuvent indifféremment être interprétées comme des signes d'ouverture ou d'intransigence.

Ce désaccord entre membres du même parti illustre fort bien le principal point faible du ministre des Finances Michael Wilson: ce n'est pas un homme politique. Le ministre est certes

intelligent et compétent, mais, tout au cours de la saga de la TPS, il a abordé la question en technicien, incapable de tenir compte des réactions humaines et des comportements humains. Même en fiscalité et en économie, cette insensibilité peut mener à de graves erreurs.

Les premières sont de nature politique. Un gouvernement doit pouvoir compter sur un consensus minimal pour diriger un pays, encore plus s'il veut imposer des changements. Les conservateurs n'ont pas cet appui dans le cas de la TPS, assez pour perdre leurs prochaines élections.

M. Blenkarn et son comitè ont rencontré des centaines de personnes, presque partout au Canada. Sa proposition n'est pas une simple manoeuvre; c'est le résultat d'un compromis entre les objectifs du ministre des Finances et le seuil de tolérance des Canadiens, qui propose ce qui est acceptable, ce qui peut passer. M. Wilson, qui n'est pas le champion du tact politique — qu'on pense à la désindexation des pensions — devrait se fier à des gens plus compétents que lui en ce domaine.

Il doit le faire avec d'autant plus d'empressement que, sur le plan fiscal, le gouvernement conservateur n'est pas crédible. Après une série de promesses de baisses d'impôt non tenues, de mauvaises surprises au lendemain des élections, le gouvernement ne peut compter sur un appui aveugle de contribuables échaudés.

L'autre facteur humain avec lequel M. Wilson a bien du mal à

des incidences économiques. Comment les travailleurs et les consommateurs réagiront-ils à une taxe qui fait grimper les prix? M. Wilson et ses conseillers comptent sur la raison, sur le comportement raisonnable des gens. La plupart des autres spécialistes craignent beaucoup que la hausse des prix entraîne des demandes salariales plus élevées qui seront alors le point de départ d'une spirale inflationniste. Le choix d'une taxe élevée peut alors être important, en termes d'inflation et de chômage.

Ces mêmes spécialistes conviendront qu'avec une taxe de sept pour cent, le choc de départ sera moindre et que les risques d'un dérapage seront beaucoup réduits. Sur le plan économique, la proposition du comitè Blenkarn a de très nombreux mérites.

Evidemment, le ministre estime que son projet est préférable et souhaite qu'il reste intact. Mais le ministre des Finances n'a pas le monopole de la vérité, comme on a pu le voir avec les nombreuses gaffes des dix dernières années. Ce n'est pas pour rien qu'il existe des mécanismes qui font appel au débat démocratique, comme les livres blancs ou les travaux d'un comitè parlementaire.

M. Wilson doit donc faire preuve d'humilité, chose difficile pour un ministre des Finances. Il doit apprendre à écouter, mettre de l'eau dans son vin et abandonner son idée d'une taxe de neuf pour cent.

Alain DUBUC

Une FTQ plus flexible?

Le Québec de 1989 n'est plus celui de 1964. On comprend donc mal qu'un organisme comme la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui sent le besoin de tenir un congrès d'une semaine sur le thème du changement pour faire face aux nouveaux défis, s'apprete à reporter à sa tête un président élu pour la première fois en 1964, un secrétaire général inamovible depuis 20 ans et une poignée de vice-présidents, des hommes pour la plupart, dont la quasi-totalité sont en selle depuis 10 ans et plus.



Aucun doute que, jusqu'ici, la FTQ a su apprivoiser le changement. Jadis «centrale d'ouvriers», comme on disait, elle recrute maintenant plus du tiers de ses membres dans le secteur public et leur nombre ne cesse de s'accroître. Quant aux cols blancs, aux employés de commerce et ceux du secteur tertiaire, ils sont en voie de déloger les employés d'usine, des mines ou de la construction comme élément numérique le plus important. De plus, si peu d'entre elles occupent des postes de direction, les femmes sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus actives au sein de la centrale.

Salie lors de la Commission Cliche, la FTQ s'est relevée de façon spectaculaire avec sensiblement les mêmes personnes. Si elle a chassé un «Dédé» Desjardins, si un penseur respecté comme Jean Gerin-Lajoie s'est retiré, les Louis Laberge et Fernand Daoust de 1964 sont toujours là et ont permis le virage qui fait de la centrale un partenaire que redoutent et respectent la plupart des porteparole du patronat québécois.

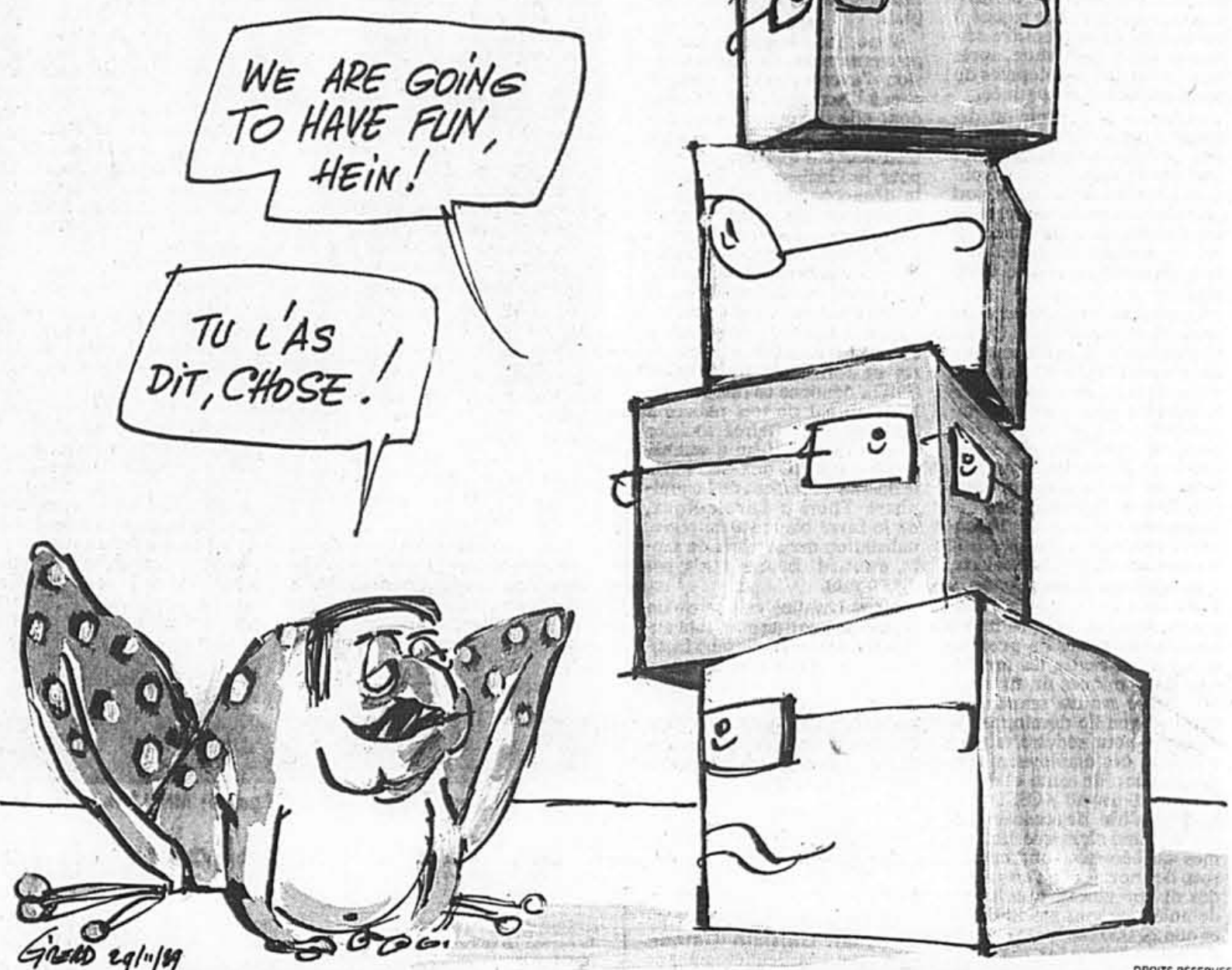
Cette année, en plus de revenir sur les thèmes traditionnels de tout congrès syndical, la centrale a introduit dans son discours un mot nouveau: flexibilité.

Après avoir lancé il y a quelques années le célèbre: «pour nous le mot profit n'est pas tabou!», voilà que la FTQ déclare que la flexibilité n'est pas mauvaise en soi si elle est négociée. Ce qui veut dire que pour assurer une meilleure stabilité économique aux entreprises et, ainsi, s'assurer à eux-mêmes une meilleure sécurité d'emploi et une rémunération plus généreuse, les travailleurs sont maintenant prêts à adapter leurs horaires de travail, à accepter la nouvelle technologie, à changer leurs habitudes.

Bref, malgré ses leaders vieillissants, la FTQ a beaucoup accompli, souvent plus que la CSN plus intransigente. Mais elle aurait tort de penser qu'une bonne injection de sang jeune ne lui ferait aucun bien.

Pierre VENNAT

LA REPRISE



La boîte aux lettres

La Presse et la loi 160

Monsieur Pierre Vennat, éditorialiste

■ Votre éditorial du 16 novembre goûtait le réchauffé. En effet, depuis plusieurs années, il n'y a de cesse d'entendre publiquement des éditorialistes, politiciens, associations patronales revendiquer le «droit à la répression» contre les salariés syndiqués du secteur public.

Vos propos ne surprendront donc personne. Moi, ce qui me surprend cependant dans tout cela, ce sont les contradictions que je relève dans les médias d'ici. D'une part, on encense l'apparente arrivée de réformes démocratiques dans les pays de l'Europe de l'Est; d'autre part, on louange ici un gouvernement qui adopte la loi la plus antidémocratique (la loi 160) et sa façon totalitaire d'imposer son cadre de négociations.

La récente visite de M. Lech Walesa en terre canadienne offre aux médias l'occasion de saluer la combativité et le courage d'un «syndicat libre» (c.f. l'éditorial de votre confrère Frédéric Wagnière, le 15 novembre). Cela me rappelle l'au début des années 80, l'ensemble des politiciens et éditorialistes du monde occidental, vous y compris, encourageaient Solidarnosc à défier les lois polonaises... Les gens d'ici investissaient beaucoup d'espoir autour de luttes ouvrières illégales et clandestines... de là-bas! Deux poids, deux mesures! (...)

Nous ne sommes pas à Berlin-Est et pourtant j'identifie ici, symboliquement, un «mur de honte», portant le nom de La Presse. Car on permet dans ce plus important quotidien francophone d'Amérique un éditorial qui vante publiquement les mérites de la répression, les mérites d'une loi qui va carrément contre les principes mêmes de notre démocratie.

Je vous mets au défi de me publier intégralement... si liberté de pensée est encore vivante dans notre démocratie.

Jean-Pierre DROUIN
Montréal

NDLR — Pour donner la chance à d'autres de s'exprimer aussi, nous avons pris la liberté d'abréger votre lettre quelque peu. Le démocrate que vous êtes ne nous en voudra pas?

A tous les employés du Centre de Réadaptation Lucie-Bruneau, de la part de la direction

■ Le conseil d'administration juge abusive et disproportionnée la loi 160 dans notre établissement. Mais nous devons l'appliquer. Nous n'avons d'autre choix que de vivre avec ses conséquences.

Dans notre établissement, nous reconnaissons que durant les jours de grève nous n'avons pas manqué de services et nous pouvons apprécier la qualité rendue. Chez nous, malgré la grève illégale, vous avez fait un geste plus symbolique et vous payez chèrement celui-ci.

Quand vous décidez de faire des moyens de pression, de grâce, faites-le au bon endroit et sachez que nous sommes contraints à poser des gestes contre notre gré. Nous avons toujours respecté notre personnel et nous entendons ne pas le bafouer.

Nous étudions actuellement ce que nous pouvons faire pour nous sortir de cette situation très inconfortable autant pour vous que pour nous. Nous comprenons votre écoeurement, mais pourquoi saboter l'esprit de famille qui nous animait.

Jacques-Gilles LABERGE
directeur général



Danielle Lorain

Pas assez sexy?

■ Je n'ai pas vu le spectacle de Danielle Lorain, mais j'ai lu la critique de Denis Lavoie (*La Presse*, 14/11/89). Ça m'a fait réaliser combien des femmes ont encore beaucoup de chemin à faire pour combattre les stéréotypes sexuels.

En effet, Denis Lavoie disait de Danielle Lorain: «Il manque le côté sexy d'une Mitsou.» Je n'ai rien contre Mitsou, mais j'avoue être souvent dégoûtée de l'attitude des hommes qui, lors d'entrevues à la télévision, n'en ont apparemment que pour son...

Je ne suis pas une féministe radicale, mais il y a de quoi le devenir lorsqu'on lit de tels propos. Est-ce qu'on reproche aux hommes de ne pas être assez sexy?

Ce ne sont pas toutes les femmes qui ont le genre «sexy» de Mitsou, et heureusement. Beaucoup ont préféré se faire connaître par leurs idées plutôt que par le dévoilement de certaines parties de leur corps. Alors, Danielle Lorain, si

vous désirez de bonnes critiques pour votre prochain spectacle, un conseil de M. Lavoie: jupe courte ou chemisier suggestif. J'ai cru comprendre que vous n'étiez pas assez sexy.

Francine YELLE
Montréal

L'immigration, quel gâchis!

■ Je veux féliciter M. Guy Cormier pour son éditorial du 12 novembre (*Voile islamique: double controverse sur l'écologie*), dans lequel il a parfaitement posé le paradoxe invraisemblable de notre politique québécoise de l'immigration. Les choses sont devenues folles à ce point que le Québec fait aujourd'hui ce qu'il accusait autrefois Ottawa de faire, c'est-à-dire tenter de noyer les Canadiens français sous le flot d'une immigration étrangère et indifférente à notre avenir.

Il existait déjà au Québec deux communautés ethniques en conflit ouvert depuis deux cents ans: Anglais et Français. «C'est amusant ça», ont semblé se dire les gouvernements péquiste et libéral: ajoutons 40 ethnies de plus qui feront souche et entreront dans le bal! Et d'ouvrir les portes sans discernement! Oui, quel gâchis! Si on avait voulu discréditer, tuer, la grande et belle idée de l'ouverture du Québec aux autres cultures et aux riches apports étrangers, on ne s'y serait pas pris autrement.

Nous sommes en train de devenir hostiles à l'immigration parce que nous nous sentons débordés, complètement dépassés par l'impossible défi qu'elle nous pose. Le ministère de l'Immigration sabote ce que le ministère de l'Éducation, avec la loi 101, essaie de faire.

Laurent DUMAS
Longueuil

Grandeur et misère de Rajiv Gandhi

Rajiv Gandhi, Premier ministre de l'Inde, aura été au centre des débats qui ont précédé la consultation électorale qui laisse aujourd'hui l'Inde sans gouvernement ou avec un gouvernement vacillant dans la meilleure des hypothèses. Le Congrès, le parti de Gandhi, n'a pas recueilli le nombre de voix qui aurait pu lui assurer une majorité suffisante pour gouverner le pays.



De son côté, l'opposition éprouve tant de mal à trouver un minimum de cohésion qu'il paraît impossible qu'elle puisse former le prochain gouvernement. Le seul recours est l'arbitrage populaire, c'est-à-dire de nouvelles élections.

Celles qui viennent de se dérouler, avec les résultats à peu près nuls qu'on sait, ont été animées, s'il faut en juger par le nombre de morts qu'elles laissent. Il y eut 150 personnes tuées. Il faut tenir compte de l'ordre de grandeur des masses en présence. Le nombre des électeurs inscrits s'élevait à 500 millions. Le brassage des idées et l'affrontement des passions religieuses et communautaires au sein de masses aussi considérables explique les bavures.

Vous voyez bien, disent les Indiens, que nous sommes une démocratie, une vraie démocratie! L'Inde est une vraie démocratie. Mais, contrairement aux idées reçues, il n'est pas certain que le tempérament de l'Indien soit aussi pacifique que ne le pensent de doux poètes.

Quel avenir reste à Rajiv Gandhi? La rumeur courait hier à New Delhi qu'il allait donner sa démission. Voilà un personnage qui aura parcouru, depuis 1984, des étapes bien inégales. Il avait succédé à sa mère, Indira Gandhi, assassinée par des fanatiques, mais il n'était pas le dauphin. Indira Gandhi lui préférait son frère, mieux préparé à la succession, mais disparu prématurément.

Dans une première étape de son gouvernement, Rajiv Gandhi surprit et ravit tout le monde. Il fit une très grande et très favorable impression à l'étranger.

Ce par quoi Gandhi plaisait à l'étranger était précisément ce qui le rendait impopulaire auprès des siens. On l'a accusé de toutes les erreurs et de toutes les fautes: il était devenu «étranger» à son peuple; il laissait proliférer la corruption autour de lui; d'aucuns l'ont même accusé de s'être personnellement enrichi illicitement; d'autres lui ont reproché de n'avoir pas, malgré ses promesses, apaisé durablement les séparatistes du Punjab.

Chassé en 1977, le parti du Congrès avait repris le pouvoir en 1980. S'il n'arrive pas à former le prochain gouvernement, il est douteux que Gandhi trouve les moyens et même la volonté de renouveler l'exploit.

Guy CORMIER

Bourassa à l'Assemblée nationale: rendre le Québec plus concurrentiel

Voici de larges extraits de l'allocation prononcée par le premier ministre Robert Bourassa, hier, à l'Assemblée nationale, à l'occasion de l'inauguration de la première session de la 34^e législature.

Tous ces défis sérieux auxquels nous devons faire face contraignent le Québec à une mobilisation autour d'un grand objectif d'avenir. Cet objectif, aux yeux de mon gouvernement, consiste à accroître la force concurrentielle du Québec. Il est évident que nous devons continuer de gérer rigoureusement nos finances publiques, continuer d'améliorer nos relations de travail, afin de consolider la viabilité de notre climat social, pouvoir compter sur une fonction publique encore plus productive, c'est-à-dire capable de rendre des services accrus à moindres coûts, consolider la compétitivité de notre fiscalité, notamment, par des sources de financement qui ne compromettent pas la force concurrentielle de notre économie, continuer à privilégier une approche pragmatique du rôle de l'État et non pas une approche étroitement idéologique et pouvoir compter aussi sur l'apport de capitaux internationaux.

Le gouvernement du Québec, depuis quelques années, a réussi à attirer d'importants capitaux internationaux et nous savons tous qu'il est préférable d'importer des capitaux que d'exporter des travailleurs. Ces capitaux internationaux apportent également des retombées fiscales au gouvernement du Québec par la création d'emplois qui s'ensuit. Ces capitaux internationaux favorisent également les entreprises du Québec avec toutes ses filiales, toutes les entreprises associées à ces grandes entreprises qui investissent au Québec.

On pourrait donner des exemples d'investisseurs japonais, allemands ou autrichiens qui sont intéressés au Québec depuis quelques mois et qui constituent un réseau d'entreprises et de filiales qui peuvent favoriser les entreprises québécoises. Donc, un Québec plus concurrentiel. Voilà un grand défi de société à l'heure du libre échange, à l'heure du marché unique européen en 1993, à l'heure du bloc de l'Asie, la seule voie réaliste, c'est d'être productif pour augmenter la croissance économique.

Le Québec a démontré qu'il avait tous ces atouts pour être productif. Et c'est dans ce contexte qu'il doit renforcer son économie. Il ne m'apparaît cer-

tes pas opportun de montrer qu'il avait tous ces atouts pour être productif et c'est dans ce contexte qu'il doit renforcer son économie. Il ne m'apparaît certes pas opportun de privilégier, dans un tel cadre, les solutions comme l'augmentation du déficit. C'est une solution purement à court terme.

Emplois et exportations

Donc, les objectifs sont simples. Si nous voulons créer des emplois, il nous faut exporter. Si nous voulons exporter, il nous faut être productif. Si nous voulons être productif, il nous faut une fiscalité responsable et compétitive, autrement c'est l'impasse et le recul. Nous sommes d'avis que le véritable défi que doit relever un gouvernement consiste à respecter son objectif de déficit et de dépenses, mais à un niveau qui maximise la croissance économique, particulièrement dans les régions les plus défavorisées. Ce défi consiste aussi à répondre aux besoins de la population tout en respectant la capacité de payer des contribuables québécois. Une gestion rigoureuse des dépenses gouvernementales s'impose donc pour offrir des services de qualité qui sont produits de la façon la plus efficace possible.

Afin de limiter la croissance globale des dépenses, le gouvernement se doit de répondre aux nouveaux besoins en procédant d'abord par voie de réallocation des ressources existantes. En procédant de la sorte, le gouvernement évite un empiilage improductif des programmes. Dans le budget de 1989-1990, par exemple, les activités prioritaires mises en oeuvre par mon gouvernement depuis 1986-1987, représentent près de 2 200 000 000 \$. Une hausse du déficit est synonyme d'accroissement de l'endettement et donc d'augmentation du coût du service de la dette. Dans les faits, le gouvernement devient plus vulnérable à une récession, à une hausse des taux d'intérêt, à un resserrement des marchés financiers et voit sa marge réduite à moyen et à long terme.

Il ne faut pas oublier que de 1976 à 1986, le coût du service de la dette est passé de quelque 500 000 000 \$ à 3 400 000 000 \$, soit de 5,2% à 14% des revenus budgétaires. Au cours de la même période, le pourcentage de la dette par rapport au produit intérieur brut est passé de 13% à 29%. À la suite de l'importante réduction du déficit que nous avons opérée au cours des dernières années, cette proportion a commencé à diminuer.

Donc, outre l'exemple du passé récent, celui du gouvernement du Canada est tout aussi révélateur et doit nous inciter à la plus grande vigilance dans l'augmentation du déficit. En effet, le gouvernement fédéral, contrairement au Québec, n'a pas encore réussi à enrayer la progression de sa dette, cette dernière étant susceptible de représenter 35% du produit intérieur brut en 1989-1990. C'est pourquoi le coût de son service de la dette continue d'augmenter en proportion de ses revenus.

Je crois que la démonstration est claire, M. le Président. Recourir à l'augmentation du déficit pour faire face au ralentissement économique, c'est hypothéquer l'avenir de la jeunesse québécoise, c'est décréter des impôts pour l'avenir aux jeunes qui devront assumer ces impôts. Parce que nous croyons aux vertus du pragmatisme, nous sommes bien conscients que les recettes miracle n'existent pas pour faire face au ralentissement de l'économie.

Équilibre financier

Essentiellement, mon gouvernement continuera à privilégier l'approche dont j'ai parlé il y a quelques minutes et qui consiste à ne pas compromettre nos équilibres financiers. Nous déploierons principalement nos efforts vers une gestion rigoureuse et efficace des finances publiques, un ciblage de nos priorités d'intervention ainsi que des sources de financement qui ne mettent pas en danger la force concurrentielle de notre économie. Pour ce faire, mon gouvernement va privilégier, notamment, une augmentation des investissements publics aussi importants que ceux d'Hydro-Québec, de Soligaz ou des alumineries. De plus, nous procéderons vraisemblablement à accélérer certains investissements publics dans les secteurs de la santé et des services sociaux, l'éducation, l'environnement et les affaires culturelles.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes prêts à assurer le maintien du dynamisme économique du Québec. Ce dynamisme économique étant également subordonné à la question constitutionnelle, M. le Président, je crois que la ratification de l'accord...

Ce dynamisme économique, étant également subordonné à la question constitutionnelle, M. le Président, je crois que la ratification de l'accord du lac Meech aura une influence positive sur le développement économique

du Canada, notamment en nous permettant de concentrer nos énergies sur les éléments essentiels à ce développement.

Il convient d'ailleurs, à ce stade-ci, de rappeler l'origine de l'accord du lac Meech. Essentiellement, cet accord a pour but de réparer des erreurs historiques: la première, commise en 1981, alors que le droit de veto du Québec sur la réforme des institutions fédérales, notamment le Sénat et la Cour suprême, avait été maladroitement abandonné; dans ce cas, cette réparation consiste dans la récupération de ce droit de veto qui avait été abandonné; la seconde, commise en 1982, alors que la constitution canadienne a été rapatriée unilatéralement sans l'accord du Québec. À cet égard, il convient de rappeler que cette démarche a été condamnée par tous les partis à l'Assemblée nationale, y compris les partis fédéralistes.

Compte tenu du contexte démographique qui prévaut présentement au Québec et compte tenu des difficultés que représente l'intégration des immigrants à la société québécoise, la ratification de l'accord du lac Meech revêt également une grande importance parce qu'il permet, en matière d'immigration, de sécuriser les pouvoirs que le Québec détient en vertu de l'entente Cullen-Couture. Il ne sera plus possible, si l'accord du lac Meech est ratifié, de remettre en question ces accords dépendant de la volonté d'un gouvernement. Il y aura donc une sécurité absolue pour l'avenir de la francophonie québécoise. Toujours dans le même contexte, cet accord est également important parce qu'il confère au Québec des pouvoirs additionnels qui permettent un contrôle et une planification de l'immigration compatibles avec ses besoins.

Lac Meech

Quant on examine de près l'évolution de ce dossier, on est inévitablement frappé par la logique pour le moins imparfaite de quelques-uns des opposants de l'accord. En premier lieu, il est ironique de constater que certaines personnes qui ont proposé ou accepté l'inclusion de la clause «nonobstant» dans la constitution qui, rappelons-le, est un moyen de suspendre l'article 2 de la charte qui a trait à la liberté d'expression, s'opposent à la clause de la société distincte qui est une clause d'interprétation qui ne permet pas de suspendre un des articles de la charte.

En second lieu, il est encore plus singulier de constater le paradoxe de la position de ceux qui s'opposent, au nom de la nécessité d'un gouvernement central fort, à l'article sur le pouvoir de dépenser de l'accord et qui, en même temps réclament une réforme du Sénat qui, elle, risque de se faire au détriment du gouvernement central.

En troisième lieu, il est fort difficile de suivre ceux qui s'opposent à la reconnaissance du caractère distinct du Québec, alors qu'en cas de non ratification de l'accord, le Québec sera, dans les circonstances, sur le plan politique, plus distinct et isolé du reste du Canada.

De plus, il convient de souligner que la population québécoise sera moins portée à appuyer des ententes ou des mesures favorisant la solidarité canadienne, alors que des revendications légitimes du Québec auraient été refusées. Pourquoi le Québec tient-il tant à cet accord du lac Meech? D'abord parce qu'il modernise le fédéralisme canadien, c'est-à-dire qu'il l'adapte à la réalité contemporaine du pays, ensuite, parce qu'il permet la réintégration du Québec ainsi que la poursuite de la réforme constitutionnelle, finalement, parce qu'il respecte intégralement la déclaration... (?), laquelle disait qu'avant d'aborder d'autres questions ayant trait à une éventuelle réforme constitutionnelle on devait régler la question du Québec. Dans les faits, l'accord du lac Meech constitue sans aucun doute la plus importante entente de l'histoire constitutionnelle de notre pays. Or, il a fallu 20 années pour arriver à cette entente. On peut dès lors s'interroger sérieusement sur le temps qu'il sera nécessaire pour en conclure une autre si cette première devait échouer.

Quant à la reconnaissance du caractère distinct du Québec, il convient de rappeler qu'elle ne fait que traduire la réalité déjà consacrée par la loi constitutionnelle actuelle, notamment aux articles 92, 93, 94, et qu'elle n'est nullement la recherche d'un privilège. La non ratification de l'accord du lac Meech la recherche d'un privilège. La non-ratification de l'accord du lac Meech constituerait, sans le moindre doute, une erreur historique aux conséquences imprévisibles. Il est cependant clair que le Québec ne pourra pas accepter, avec passivité et indifférence, le rejet de sa volonté politique de réintégrer la fédération canadienne

avec des demandes particulièrement modérées.

Evidemment, ces questions ne doivent pas nous faire oublier la qualité de vie des Québécois. Elle réside aussi dans une justice sociale de mieux en mieux assurée. Il a été fait référence à la volonté très ferme du gouvernement de combattre entre autres les déséquilibres régionaux, la pauvreté et l'incapacité pour un trop grand nombre de citoyens de lire et d'écrire. Cette volonté est d'autant plus ferme que je ne puis accepter, comme premier ministre, que des gens soient présentement privés de toit et de nourriture ou que d'autres ne puissent avoir accès à l'appareil judiciaire pour revendiquer leurs droits, tout comme je ne puis accepter qu'un nombre grandissant de jeunes consommateurs des drogues de plus en plus nocives et qu'ils se marginalisent encore davantage. Les multiples conséquences de la consommation et du trafic de drogues de même que les coûts considérables qu'ils engendrent pour la société nous obligent à mettre en place les ressources et les structures nécessaires pour empêcher la détérioration de notre tissu social. La justice sociale est donc un défi de société, qui consiste aussi à éliminer les fléaux qui compromettent à la fois notre qualité de vie collective et l'avenir personnel des plus démunis de notre société. Beaucoup plus qu'un défi de société, elle est donc, en pareille circonstance, un devoir de solidarité que mon gouvernement entend bien remplir.

En terminant, M. le Président, je ne puis m'empêcher de constater, avec beaucoup de satisfaction, le rayonnement sans cesse grandissant des valeurs fondamentales que constituent l'égalité et la liberté des citoyens, ces pierres d'assise de la démocratie. Je pense, notamment, aux citoyens de l'Europe de l'Est qui vivent présentement une période cruciale de leur histoire. Cet exemple remarquable, M. le Président, met de nouveau en évidence l'importance de la démocratie comme fondement de notre civilisation. Or, cette valeur que nous prenons pour acquise depuis fort longtemps, des citoyens commencent à peine à la retrouver. C'est la raison pour laquelle il me semble opportun, en ce début de session, de rappeler la chance que nous avons, à titre de parlementaires et de citoyens, de pouvoir compter sur la présence de cette institution qui est le symbole même de cette démocratie que nous chérissons tous.

Opinions

Nouveau départ pour l'Agence de coopération culturelle et technique

À l'occasion de la réunion des instances de l'Agence de coopération ces jours prochains, Jean-Marc Léger, qui en fut le secrétaire exécutif puis le premier secrétaire général, souligne l'évolution récente et les perspectives de l'Organisation.

JEAN-MARC LÉGER

Six mois après le «Sommet» de Dakar et à quelques mois de son vingtième anniversaire, l'Agence de coopération culturelle et technique réunit ses instances à Québec et à Ottawa. Déjà, en octobre de 1971, la Conférence générale y tenait sa deuxième session: le Québec avait alors été admis en qualité de gouvernement participant, premier membre à bénéficier de ce statut singulier (au reste taillé d'abord sur mesure pour lui).

Entre les deux événements, il y a beaucoup plus que le passage de dix-huit années. Qu'il s'agisse de la conjoncture internationale, de la situation de la francophonie et de celle de chacune de ses composantes ou de l'évolution de l'Agence elle-même, c'est peu de dire que le paysage a été profondément modifié, il s'est transformé. Pour nous en tenir à la seule évolution de l'ensemble francophone, il est évident que l'apparition des «Sommetts», longtemps attendus, aura marqué plus qu'un tournant, une novation, et annoncé une nouvelle donne. C'est en quelque sorte le troisième âge de la francophonie, après celui ouvert au début des années soixante par les O.N.G. (organisations non gouvernementales) et celui qu'avait inauguré la création de l'Agence, en mars 1970. Chacune de ces étapes aurait été, sinon impossible, du moins beaucoup plus difficile, sans la précédente et assurément moins féconde.

Par leur retentissement et par l'autorité qui s'attache à leurs déclarations et à leurs décisions, les réunions des chefs d'État et de gouvernement des pays de

langue française sont devenus naturellement pour l'opinion publique l'incarnation par excellence de la «francophonie», au point de rejeter quelque peu dans l'ombre les autres acteurs et notamment l'institution essentielle qu'est l'Agence de coopération.

Aussi, ne saurait-on assez souligner l'importance de la résolution prise à Dakar en mai dernier, consacrant le rôle central de l'Agence comme instrument principal d'exécution des décisions des «Sommetts». Pareille mesure était nécessaire autant qu'heureuse, car même s'ils représentent la plus haute expression politique de l'ensemble francophone et lui ont imprimé un nouvel élan, les «Sommetts» n'ont pas d'existence propre sur le plan juridique et ne constituent pas une institution. Il devenait dès lors indispensable d'assurer l'articulation entre l'Agence de coopération, seule organisation intergouvernementale des pays francophones, créée par une convention internationale, et les conférences des chefs d'État et de gouvernement, bien que celles-ci et celle-là ne réunissent pas exactement les mêmes membres.

Les dispositions arrêtées lors du dernier Sommet ont aussi pour effet d'étendre les domaines d'intervention de l'ACCT (par intégration des «réseaux» créés lors du premier Sommet, à Paris, en février 1988) et d'accroître ses responsabilités, en lui confiant la gestion des fonds multilatéraux, qui représentent plus de trois fois le budget propre de l'Agence (FF 300 millions environ par rapport à 110 millions, ou, en gros, CAN \$ 60 millions contre 20).

Dans les trois grands secteurs d'intervention de l'Agence: éducation-formation, culture et communication, développement, science et technologie (sous des appellations légèrement différentes, ce sont les mêmes depuis la création, en 1970), enrichis de programmes retenus par les Sommetts, des priorités se dégagent naturellement. Il

s'agit, en particulier, des industries culturelles au sens le plus large, y compris donc tout l'audiovisuel, de l'informatique dans toutes ses applications et des industries de la langue, de la formation professionnelle et de l'éducation permanente, c'est-à-dire les domaines où les problèmes sont les plus graves, les plus pressants, où ils concernent le plus grand nombre et là où se joue, chaque jour, le sort des cultures et des identités nationales.

Compte tenu des difficultés qui ont entouré ses premières années et de la modicité de ses moyens jusqu'à récemment, on peut estimer que, malgré d'évidentes insuffisances, le bilan de l'Agence, à la veille de son vingtième anniversaire, est globalement positif. L'effort de redressement engagé à l'invitation du premier Sommet a eu des résultats tangibles. Mais l'Agence ne saurait se satisfaire de la mention «passable» dans un monde impitoyable, où le dépassement quotidien, la pugnacité et l'imagination sont les conditions de salut, pour les organisations internationales aussi bien que pour les peuples et pour les individus. Il lui appartient de réussir le pari fait voici vingt ans d'illustrer concrètement une forme originale de solidarité et de devenir un instrument exemplaire de coopération. Le crédit moral qu'elle a retrouvé et les moyens non négligeables qui sont désormais les siens lui permettent d'y parvenir.

C'est donc confortées — et réconfortées — par la décision du Sommet de Dakar que les instances de l'Agence vont, dans les jours qui viennent, dresser le bilan des deux années écoulées, adopter le programme et le budget du prochain biennium, désigner le secrétaire général et les directeurs généraux de l'Organisation. En effet, tous les quatre ans, la Conférence générale doit élire le secrétaire général de l'Agence. Comme dans toute organisation internationale, le choix du premier haut fonctionnaire de l'institution revêt une importance considérable et par-

fois déterminante, en particulier lorsqu'il s'agit d'aborder une nouvelle étape, une sorte de tournant dans la vie de l'organisation. Deux facteurs principaux interviennent généralement. C'est d'abord, naturellement, la mesure d'adéquation des candidats aux qualités requises autant par la conjoncture que par le poste lui-même. À cet égard, il n'est pas difficile, face aux nouvelles responsabilités que lui a confiées le Sommet, de reconnaître que l'Agence a besoin, aujourd'hui, d'un organisateur,

d'un bâtisseur, d'un animateur, d'un «chef de chantier» en quelque sorte, doublé d'un gestionnaire éprouvé. C'est ensuite et légitimement le souci de l'alternance entre les grandes régions (Afrique, Amérique, Europe, Maghreb, etc.), condition d'équilibre et de santé pour les organisations internationales.

C'est une nouvelle phase de son existence que l'Agence de coopération va aborder avec le prochain biennium (1990-1991). Il n'est pas excessif de dire que la

réussite de ce nouveau départ conditionnera dans une large mesure l'avenir de la communauté francophone, laborieusement édifiée et encore fragile. Dynamisme, inventivité, force de conviction devront être au rendez-vous.

(1) Le Conseil d'administration, à Québec, les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre; la Conférence générale à Ottawa, les 4 et 5 décembre.
(2) Même si la Conférence recherche le consensus, il lui arrive de voter (les statuts le prévoient d'ailleurs) notamment pour l'élection du S.G., comme à Abidjan en 1977 et à Libreville en 1981.

Le Québec au sein de l'Agence

S'il est question de M. Jean-Louis Roy, délégué général du Québec en France, pour succéder à M. Paul Okumba, Gabonais, à la tête du secrétariat général de l'Agence de coopération, il semble que cette initiative ne soit pas très bien accueillie dans plusieurs chancelleries, et, en particulier, au siège de l'ACCT à Paris. Cela pour trois raisons.

La première tient à la personne de M. Roy, qui s'est acquis la réputation de ne croire qu'à la coopération économique entre les peuples francophones. On rappelle l'exemple de Jean Monnet, tout voué à la construction de l'Europe économique et disant que la culture devait être la pièce essentielle. À plus forte raison, estime-t-on devoir recourir, pour animer et gérer une institution dite «culturelle et technique», à un administrateur qui soit un homme de culture, sensible au caractère divers des peuples et pénétré du rôle fondamental de la culture dans leur développement.

En deuxième lieu, on questionne l'attitude ambiguë des autorités québécoises à l'égard de l'Agence. Avant tout soucieuses de préserver le statut du Québec comme «gouvernement participant», elles n'ont certes jamais manqué d'acquiescer leur cotisation annuelle et de prendre part à toutes les réunions convoquées par le secrétariat. Mais durant le

même temps, qui a jamais vu le Québec, non plus que le Canada, se porter partie prenante pour la réalisation des programmes de l'ACCT? Qui a jamais croisé, en Afrique ou en Haïti, des jeunes provenant du Québec et partageant les travaux d'un chantier de l'Agence, constitué pour creuser des puits ou pour planter des arbres?

Hormis la participation à de rares opérations comme à des stages à l'École internationale de Bordeaux, le gouvernement du Québec n'a vraiment pas appris, depuis 1970, à tirer parti de l'action de l'Agence pour le bénéfice de sa population. On a pu relever qu'il ne s'est même pas soucié d'obtenir du secrétariat et de diffuser dans ses propres institutions éducatives les publications qu'il contribue pourtant, par sa cotisation, à faire imprimer à l'intention des pays membres en vue de la connaissance mutuelle entre leurs populations respectives.

On ne comprend plus alors pourquoi le Québec a réclamé si fort une place au sein de l'Agence, puis à la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la francophonie. Était-ce par ambition politique, par vanité, pour se faire voir (pour sa «visibilité», comme disent ses porte-parole), pour faire pièce à Ottawa?

Enfin, la troisième raison, invoquée à l'encontre de la candi-

dature de M. Roy au poste de secrétaire général de l'ACCT est tirée de l'alternance qu'il convient de prendre en compte pour l'attribution des hauts postes dans une organisation internationale. S'il importait dès 1974 de confier à un Africain la direction du secrétariat de l'Agence en raison de l'importance déterminante des pays africains dans la francophonie, n'est-il pas temps aujourd'hui de remplir ce poste? C'est le cas de l'Europe. On s'explique alors que la majorité des participants au sommet de Dakar, en mai dernier, aient jeté les yeux sur M. Roger Dehaybe, commissaire général aux relations internationales de l'exécutif de la Wallonie-Bruxelles, pour remplacer M. Okumba comme secrétaire général de l'ACCT. On pourrait aussi voir dans ce choix un hommage rendu à la participation constante de plusieurs personnalités de la Wallonie, notamment MM. Dethier, Camu, Maniquet et Tonneau, aux travaux de l'Agence.

Quant au Québec, sa vanité devrait être sauve puisqu'il a donné, en la personne de Jean-Marc Léger, à l'ACCT son premier secrétaire général et son véritable architecte, et, à la francophonie un de ses pères des plus estimés dans les pays d'Europe et d'Afrique de langue française.

Lionel BAUDOIN
Québec

Gorbatchev aujourd'hui en Italie et au Vatican

d'après Reuter et AFP
ROME

Le président soviétique Mikhail Gorbatchev effectue à partir d'aujourd'hui, au milieu d'un dispositif de sécurité décrit comme « maximal », une visite officielle de trois jours en Italie, au cours de laquelle il sera le premier dirigeant du Kremlin à rencontrer le chef de l'Église catholique.

Cet entretien, vendredi, entre le no 1 soviétique et le pape Jean Paul II, constituera le moment fort de cette visite, à la veille du sommet entre Gorbatchev et le président Georges Bush à Malte.

L'accélération des réformes dans les pays de l'Est devrait être

au centre des entretiens du dirigeant soviétique.

Cette visite, prévue depuis au moins trois ans, a été à plusieurs reprises repoussée en raison de l'instabilité politique en Italie.

Gorbatchev et son épouse Raisa auront un programme chargé qui les conduira également pour quelques heures à Milan, dans le nord du pays.

Soviétiques et Italiens, ces derniers relayant la position de la Communauté économique européenne, dont ils occuperont dans sept mois la présidence, pourront échanger leur points de vues sur les changements à l'Est.

Gorbatchev aura aussi certainement à cœur de dissiper les craintes des Européens de voir les deux

Grands décider à Malte du sort du monde sans les consulter.

La question de la reconnaissance par Moscou de l'Église catholique ukrainienne uniate, interdite en 1946 par Staline, devrait également figurer en bonne place dans les discussions entre le no 1 soviétique et Jean Paul II.

En échange de cette reconnaissance, Gorbatchev devrait demander au pape d'user de son influence pour amener les uniates à la modération et éviter que l'Ukraine ne devienne un nouveau foyer de contestation nationaliste.

L'archevêque orthodoxe Kirill, de Smolensk et Kaliningrad, a offert hier d'importantes concessions aux uniates, qui devraient

être désormais autorisés à prier dans leurs propres églises.

Les centaines d'églises et de monastères uniates confisqués par Staline et remis à l'Église orthodoxe russe pourraient être rendus à leurs propriétaires d'origine, a-t-il aussi laissé entendre lors d'une conférence de presse. L'archevêque a toutefois condamné l'occupation, fin octobre à Lvov, d'une église orthodoxe par des fidèles de l'Église uniate, ajoutant que le recours à la force ne ferait que compliquer les choses.

Plusieurs accords économiques devraient être conclus dans la foulée de cette visite de Gorbatchev en Italie.

Le ministre italien du Commer-

ce extérieur, Renato Ruggiero, estime que les accords actuellement à l'étude portent sur 3,2 milliards\$. Hier, le géant de la construction automobile Fiat a annoncé la création d'une co-entreprise pour l'installation d'une usine de construction en URSS.

L'Italie est le quatrième partenaire commercial occidental de l'URSS. Les deux pays doivent notamment signer un accord par lequel l'Italie s'engage à aider l'industrie de défense soviétique à

se reconverter dans la production de biens de consommation.

Selon l'ambassadeur d'URSS à Rome, Nikolai Loukov, il s'agit de l'accord le plus important signé cette année par Gorbatchev lors de ses voyages en Europe.

Le ministre italien des Affaires étrangères Gianni Michelis a également annoncé que les deux pays signeraient une déclaration politique commune sur les bouleversements dans les pays de l'Est.

Pas de surprise sur le désarmement au sommet de Malte

Réunions ministérielles parallèles de l'OTAN et du Pacte de Varsovie

AFP, AP, UPI et Reuter
WASHINGTON

Le président américain George Bush a tenté hier de calmer les craintes des alliés des États-Unis en déclarant qu'il n'y aurait « pas de surprise » et « pas d'accord de désarmement » au sommet des 2 et 3 décembre avec Mikhail Gorbatchev, à Malte.

S'adressant à la presse à la Maison-Blanche, Bush a d'autre part indiqué qu'il ferait pression sur les Soviétiques pour qu'ils « fassent ce qu'ils auraient dû faire depuis un moment : cesser de soutenir des pays comme Cuba et le Nicaragua qui exportent la révolution » en Amérique centrale.

Affirmant vouloir « tuer les spéculations frénétiques » sur le fait qu'il pourrait s'entendre avec le président soviétique sur une réduction drastique des armes conventionnelles en Europe, Bush a souligné qu'il ne voulait pas « surprendre » les alliés des États-Unis.

Washington tentait entretiens de prévenir, en la rejetant à l'avance, une éventuelle offre

de désarmement naval que pourrait faire Mikhail Gorbatchev au sommet de Malte. « Il n'y a pas à notre connaissance de mesures de contrôle des armements navals qui puissent améliorer la sécurité », a déclaré la porte-parole du secrétariat d'État, Mme Margaret Tutwiler.

À Bruxelles, où s'ouvrait la réunion du comité de planification de l'OTAN, le secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney, a assuré ses partenaires de l'Alliance atlantique du maintien de la présence militaire américaine en Europe occidentale.

Il a déclaré que les réformes qui s'esquissent en Europe de l'Est et la nécessité de faire des économies entraîneraient une diminution des dépenses militaires de Washington. Ses propos, rapportés par son homologue ouest-allemand, Gerhard Stoltenberg, visaient manifestement à rassurer les alliés à ce sujet.

Les militaires présents à la réunion ont souligné que la menace armée représentée par le Pacte de Varsovie n'avait nullement diminué et que les armées occidentales étaient opposées à toute diminution unilatérale de leur potentiel. « Le Mur de Berlin, l'ouverture des portes, n'ont rien à voir avec les réalités militaires », a déclaré à la presse le général norvégien Vigleik Eide, président de la Commission militaire de l'OTAN.

La semaine prochaine, à Bruxelles, le président George Bush rendra compte aux chefs de gouvernement de l'OTAN des résultats du sommet de Malte avec Mikhail Gorbatchev.

À Budapest, les ministres de la Défense des pays membres du Pacte de Varsovie se réunissent pour une session de trois jours consacrée à « la modernisation des forces armées du Pacte, de la doctrine défensive de l'Alliance, et de la coopération entre pays-frères », a indiqué le ministre hongrois, le général Ferenc Karpati.

Il s'est déclaré persuadé que « tous les pays du Pacte souhaitent conclure un accord à Vienne (Conférence sur le désarmement conventionnel) qui permettra d'éliminer des relations Est-Ouest tous les éléments de suspicion et d'hostilité, et contribuer à établir de nouvelles relations entre les États participants basées sur la sécurité et la coopération ».

Une réunion des chefs des « partis-frères » du camp socialiste aura lieu en décembre à Moscou, peu après le sommet de Malte, a annoncé pour sa part, hier soir à Prague, le nouveau secrétaire-général du PC tchécoslovaque, Karel Urbanek.

Enfin, le croiseur lance-missiles soviétique Slava (Gloire) est arrivé hier à Malte, où il a jeté l'ancre non loin du croiseur américain Belknap, deuxième bâtiment à accueillir le week-end prochain le sommet Gorbatchev-Bush.

Ted Kennedy au Mur de Berlin

Reuter
BERLIN-EST

Le sénateur Edward Kennedy, après avoir proclamé comme son frère John, il y a 26 ans, « Ich bin ein Berliner » (Je suis un Berlinois), a rencontré hier, à Berlin-Est, des responsables de l'opposition et de l'Église protestante est-allemande.

Ces derniers lui ont fait part de leur crainte de voir le débat sur la réunification en RFA nuire à la poursuite des réformes en Allemagne de l'Est, selon un communiqué émis à Berlin-Ouest, où le frère du président assasiné a également eu des entretiens.

Kennedy a estimé que Berlin symbolisait, « plus que toute autre ville, le vent du changement qui souffle depuis ces dernières semaines ». « Pour nombre d'entre nous, la guerre froide a commencé à Berlin et prend fin à Berlin », a-t-il ajouté.

LE PLUS GRAND SOUDÉ JAMAIS À MONTRÉAL

OFFRES SPÉCIALES PLAQUE ARGENT

- Grand plateau ovale..... 19,99
- Gobelet plaqué argent..... 3,99
- Cocotte 2 pintes..... 39,99
- Panier à vin..... 9,99
- Cocotte covrite oblongue..... 29,99

Et de nombreux autres articles. Meilleurs prix. Seulement à Côte des Neiges

ROYAL WORCESTER

ÉCONOMISEZ 40% sur tous les articles et accessoires qui vont du four à la table

Caplan-Duval

Soldé

FIN DU BAIL

À NOTRE MAGASIN DE LA CÔTE DES NEIGES

Notre bail arrive à expiration en janvier 1990. Après 20 ans d'activités à la Plaza Côte des Neiges, nous devons liquider pour plusieurs millions de dollars de marchandises afin de faciliter notre déménagement. Vaisselle, cristal, coutellerie, figurines, articles-cadeaux Royal Crown Derby, etc. seront offerts à des prix jamais vus à Montréal. Dépêchez-vous, le choix sera plus grand.

CRISTAL PRESTIGE

De: L'Irlande, France, Grande-Bretagne, Suède, Tchécoslovaquie, Allemagne

Économisez jusqu'à 50%

FIGURINES

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%

Hummel, Royal Doulton, Coalport

Soldé sur marchandise en stock seulement, couverts exceptés.

Caplan-Duval 6700, CÔTE DES NEIGES
(PLAZA CÔTE DES NEIGES) **ACHATS EN PERSONNE**

C'est le temps d'une Jeep!

1500\$ de remise**

ou financement 6,9% pour 24 mois*

sur Jeep Cherokee 1989

Rendez-vous chez votre concessionnaire Jeep et Eagle participant!



Plus d'autres bonnes affaires:

Jeep Comanche 1989
500 \$ de remise.**

Jeep Wagoneer Limited 1989
1 500 \$ de remise** ou
financement 6,9% pour 24 mois.*

Jeep Grand Wagoneer 1989
1 500 \$ de remise.**



Chez votre concessionnaire Jeep et Eagle du Québec...vous ferez une bonne affaire!

*Ces offres sont mutuellement exclusives, elles ne peuvent être combinées et s'appliquent à des achats pour usage personnel seulement. Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent un taux de financement réduit sur des véhicules sélectionnés ont droit au taux de financement de 6,9% pour un terme maximum de 24 mois, 8,9% pour un terme de 25 à 36 mois et 9,9% pour un terme de 37 à 48 mois. Les transactions sont sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée à l'achat et à la livraison chez un concessionnaire Jeep et Eagle participant entre le 30 octobre 1989 et la date où Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. Les véhicules doivent être achetés et livrés à partir du stock existant du concessionnaire. Les offres de financement excluent les parcs de location, les véhicules de location au détail, et annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre. Le coût de l'emprunt variera en fonction du montant financé, de la durée du prêt et du taux de financement. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Voir un concessionnaire pour les détails.

**L'offre de remise est une offre de durée limitée et s'applique aux véhicules indiqués ci-dessus. L'achat doit être effectué et l'acheteur doit prendre livraison du véhicule à partir du stock existant du concessionnaire entre le 30 octobre 1989 et la date où Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. Cette offre annule et remplace tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peut être combinée avec aucune autre offre précédente ou aucune autre offre de remplacement en vigueur. Les véhicules de location au détail sont admissibles. Voir un concessionnaire pour les détails.

Réunification : l'Est accueille fraîchement le plan Kohl

Des structures confédérales comme étape sur la voie de l'unité allemande

d'après Reuter et AFP
BONN

Le chancelier Helmut Kohl a présenté hier à Bonn un programme en dix points de restauration de l'unité allemande, prévoyant dans un premier temps des « structures confédérales » avec la RDA avant d'arriver, dans un futur indéterminé, à la réunification de l'Allemagne.

Devant le Bundestag, le chancelier Kohl a reconnu que la question de la réunification allemande posait encore de nombreux problèmes qui ne pouvaient être réglés que dans un contexte européen.

Approuvé par tous les partis ouest-allemands — à l'exception des Verts —, ainsi que par le Département d'État américain, ce programme a été accueilli très fraîchement aussi bien à Berlin-Est, à Moscou qu'à Varsovie, où l'on a réitéré que la question de la réunification allemande « n'est pas d'actualité ».

Le numéro un est-allemand, Egon Krenz, a souligné qu'une confédération entre la RDA et la RFA était possible à condition qu'elle suppose le maintien de deux États allemands, mais que « l'unité de l'Allemagne n'était pas envisageable ». « Quand sous le mot confédération on comprend l'existence de deux États allemands indépendants et souverains, alors tout est possible », a-t-il ajouté.

Le porte-parole gouvernemental Wolfgang Meyer a pour sa part jugé que les propositions de coopération de M. Kohl présentaient d'intéressantes possibilités de discussion. Si la prudence semblait de mise au sein de l'opposition, certains réformateurs ont cependant rejeté le plan Kohl qu'ils ont comparé à l'engloutissement progressif de la RDA par la puissance économique ouest-allemande.

Le plan Kohl en dix points, qui constitue jusqu'ici la réponse la plus élaborée du gouvernement ouest-allemand aux changements à l'Est, préconise une coordination entre les deux gouvernements

de Bonn et de Berlin-Est et la création de comités interallemands sur les dossiers spécifiques comme l'économie et l'environnement.

« Personne ne sait aujourd'hui quelle sera la forme définitive d'une Allemagne réunifiée. Mais que l'unité se fera, si les hommes en Allemagne le veulent, j'en suis certain », a-t-il déclaré. Lundi soir, à Leipzig, dans le sud de la RDA, certains manifestants ont brandi des banderoles en faveur de la création d'une confédération avec la RFA.

Si des élections libres sont organisées par le gouvernement de Berlin-Est et si l'économie de ce pays se libéralise, a ajouté Kohl, les deux Allemagnes pourraient rapidement mettre en place une commission gouvernementale bilatérale chargée de coordonner la politique générale des deux pays.

Il serait également possible, a-t-il dit, de créer des commissions spéciales chargées de certains dossiers spécifiques et

un organe réunissant des parlementaires de l'Ouest et de l'Est.

Le programme de Kohl propose des mesures immédiates comme la création d'un fonds de devises fortes pour financer les visites des Allemands de l'Est en RFA. Bonn propose également de participer à la modernisation des transports et des liaisons téléphoniques en RDA.

M. Kohl a ajouté qu'il voulait rencontrer les dirigeants est-allemands avant Noël. Selon un porte-parole ouest-allemand, une telle rencontre pourrait avoir lieu le 19 décembre, un jour avant une visite du président François Mitterrand à Berlin-Est.

Le chancelier, pour rassurer ses alliés occidentaux, a tenu à réaffirmer la loyauté de la RFA envers l'OTAN et la Communauté européenne et a demandé à la CEE d'étudier les moyens d'accorder un statut d'associé à l'Allemagne de l'Est.

« La Communauté européenne ne doit

pas s'arrêter sur l'Elbe mais doit rester ouverte à l'Est », a-t-il dit.

Pour souligner l'ancrage de son projet de confédération allemande dans le contexte européen, le chancelier s'est déclaré en faveur de la poursuite du processus de la CSCE, « le cœur de l'architecture européenne » et pour l'accélération du désarmement.

Enfin, le chancelier s'est prononcé dans le dernier point pour l'exercice par les Allemands du droit à l'auto-détermination dans la liberté. « Le but de la politique du gouvernement demeure la réunification, c'est-à-dire la restauration de l'unité étatique de l'Allemagne », a-t-il poursuivi.

« Le lien entre la question allemande et l'évolution en Europe ainsi qu'avec les rapports Est-Ouest (...) autorise une évolution organique qui tient compte des intérêts de tous ceux qui sont concernés et qui garantit la coexistence pacifique en Europe », a conclu le chancelier.

GRANDS SOLDES DE MODE POUR FEMMES CHEZ SEARS

JEUDI SEULEMENT!

LE 30 NOVEMBRE 1989

**TOUS
LES
MANTEAUX
D'HIVER
VESTES
ET BIJOUX
MODE**

Incluant V.I. petites et Image

**RABAIS
300%***

RABAIS 200%*

**TOUS
LES VÊTEMENTS
SPORT, GANTS ET
BAS POUR FEMMES**

* TOUS LES ARTICLES À PRIX COURANTS ET À PRIX DÉJÀ RÉDUITS

sauf marchandise annoncée cette semaine.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •
LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



TOUJOURS À LA MESURE DU DÉFI

CAE Électronique Ltée est une entreprise canadienne spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipement à la fine pointe de la technologie. Nous désirons nous adjoindre immédiatement un :

Chef, service des contrats

Relevant du directeur, service des contrats, vous serez responsable des dispositions contractuelles pour tous les produits de la Société. Vous serez appelé à travailler en étroite collaboration avec le personnel des services de commercialisation, d'achats, de gestion de projets, d'ingénierie et de finance de CAE en ce qui concerne les questions reliées aux contrats et à la politique de la Société dans ce domaine. Nous compterons également sur vous pour rédiger des documents contractuels, rencontrer les clients éventuels et, par la négociation, établir un rapport contractuel à la satisfaction de toutes les parties concernées. Vous devrez être disposé à voyager à l'occasion, au pays et à l'étranger.

Vous devez connaître les conditions des contrats commerciaux et gouvernementaux (Canada, É.-U.), en particulier pour les produits aérospatiaux destinés à l'usage commercial et militaire. Vous possédez des antécédents dans la négociation de contrats, à un niveau supérieur, et faites preuve de l'habileté requise pour traiter avec la haute direction et les responsables des contrats.

Idéalement, vous êtes un excellent communicateur, tant à l'oral qu'à l'écrit en français et en anglais, et vous avez acquis de l'expérience en droit contractuel. Des connaissances techniques seraient un atout certain.

CAE offre un milieu de travail particulièrement stimulant ainsi qu'une rémunération et une gamme d'avantages sociaux excellentes. Si ce poste vous intéresse, veuillez soumettre votre curriculum vitae en toute confiance au :



Une filiale de CAE Industries Ltd.

CAE Électronique Ltée
Chef de service, dotation
C.P. 1800
Saint-Laurent (Québec)
H4L 4X4

Directeur Club de golf

Le "Country Club de Montréal", un club privé regroupant 600 membres, est à la recherche d'un directeur-gérant pour diriger et coordonner les activités de près de 60 employés.

Dans le cadre de son travail, le titulaire devra évaluer les besoins des membres et établir des pratiques visant l'amélioration des services, dans les limites des budgets. Il aura de plus à préparer et à administrer le budget et contrôler les dépenses. Il devra prêter une attention particulière à la formation et à la direction du personnel.

Nous désirons pour ce poste administratif une personne d'expérience dans l'administration d'un club ou d'une association à caractère social et qui maîtrise le sens des communications. La personne recherchée devra faire preuve d'initiative, d'autonomie et d'efficacité dans l'organisation du service à la clientèle.

Si ce poste stimulant vous intéresse, nous vous prions de faire parvenir votre curriculum vitae à

Caron Bélanger Ernst & Young

7305, boulevard Marie-Victorin
Bureau 300
Brossard, Québec
J4W 1A6
à l'attention de M. André Courville
Tél.: (514) 861-9701

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Balance Toledo Canada Ltée, l'un des plus importants fabricants de balances et de systèmes de pesage, recherche pour son bureau de Montréal, un(e) représentant(e) pour la vente de ses produits dans les commerces d'alimentation au détail.

Pour relever ce défi, les candidat(e)s doivent avoir une solide expérience dans la vente d'équipement aux commerces d'alimentation au détail et posséder un dossier faisant état de leur réussite. L'aptitude technique et les connaissances technologiques des candidat(e)s seront considérées comme des atouts importants.

Nous offrons un salaire de base plus commission, une allocation pour auto et de nombreux avantages sociaux.

Si votre ambition est de vous joindre à une compagnie progressive, qui a une excellente réputation dans le domaine, s.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae à :

M. Herman Couture
Directeur pour l'Est du Canada
Balance Toledo Canada Ltée
9150, Charles de Latour
Montréal, Qué. H4N 1M2

DESSINATEURS

Recherchons les services de deux (2) dessinateurs, avec ou sans expérience, en mécanique du bâtiment pour la conception des systèmes d'extincteurs automatiques.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

LA SOCIÉTÉ GRINNELL DU CANADA LTÉE
(division Protection incendie)
3980, rue Jean-Talon ouest (2e étage)
Montréal, Qc
H4P 1V6

DESSINATEUR(TRICE)

Compagnie manufacturière de la Rive-Sud recherche un dessinateur ayant de l'expérience en dessin de structure d'acier.

Devra être capable de faire des dessins d'atelier. Rémunération selon qualifications.

Pour informations:
(514) 678-4440

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES pour un manufacturier national de lentilles cornéennes

- Territoire de Montréal et la Rive-Sud.
- Salaires de base et commissions.
- Auto fournie. Avantages sociaux.

Faire parvenir votre c.v. à :
La Presse, réf.: 17926
Case postale 6041, succ. A
MtL, Qc H3C 3E3



Le conseil d'éducation de
CARLETON



Au service du public
depuis 20 ans.

Nous souscrivons à la politique de l'équité en matière d'emploi.

Le Conseil d'éducation de Carleton, situé dans la région d'Ottawa-Carleton, désire s'adjoindre immédiatement des

Enseignants qualifiés

Nous sommes à la recherche d'enseignants de français langue seconde pour combler des postes de suppléance quotidienne et à long terme, aux niveaux primaire et secondaire. Le salaire sera calculé selon la convention collective appropriée.

Vous devez détenir un Brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalent et avoir suivi le cours d'enseignement du français langue seconde, première partie, du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

À compter du 1^{er} septembre 1990, nous prévoyons avoir besoin d'enseignants de français langue seconde dans les établissements suivants :

Écoles primaires et secondaires

Vous devez posséder un Brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalent et avoir suivi le cours d'enseignement du français langue seconde, première partie, du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Afin de fixer une entrevue, veuillez indiquer votre disponibilité durant la semaine du 18 décembre 1989 ou celle du 2 janvier 1990.

Si l'un de ces mandats vous intéresse, prière de nous faire parvenir les documents suivants :

- un curriculum vitae à jour;
- une copie lisible de votre Brevet d'enseignement de l'Ontario ou de l'équivalent;
- une copie lisible de votre Carte de qualifications de l'enseignant de l'Ontario;
- des copies lisibles de vos relevés de notes au niveau universitaire (baccalauréat en éducation et autres diplômes);
- une preuve de radiographie ou de test négatifs relativement à la tuberculose, effectués au cours de la dernière année.

Acheminez votre demande d'emploi complète, avant le 8 décembre 1989, à l'agent du personnel enseignant, service du personnel, Conseil d'éducation de Carleton, 133, chemin Greenbank, Nepean (Ontario) K2H 6L3.

Veuillez mentionner sur votre demande qu'elle fait suite à la présente annonce et indiquer votre disponibilité pour de la suppléance ou un emploi permanent à compter du 1^{er} septembre 1990. Un agent du personnel communiquera avec les postulants retenus afin de fixer une entrevue.

Un chef de file dans le secteur de l'enseignement.



Place des Arts

Agent(e) de commercialisation

Responsable de la mise en marché
Poste contractuel

Sous l'autorité du Directeur des Communications et du marketing, l'agent de commercialisation a la responsabilité de concevoir, recommander, développer et réaliser, par la vente d'abonnements et autres moyens, des méthodes de mise en marché des produits offerts par la Société.

Il (elle) a également pour responsabilité de développer et d'entretenir des relations efficaces et de bonne qualité avec les milieux d'affaires, touristiques et scolaires, en vue d'élargir et de développer les clientèles de la Place des Arts ainsi que d'obtenir des commandes.

Le développement et la mise en marché de lignes exclusives et de produits dérivés destinés à la Boutique de la Place des Arts relèvent également de ses responsabilités.

Exigences

- Diplôme universitaire de 1er cycle ou expérience pertinente dans des domaines reliés à la fonction.
- Au moins cinq années d'expérience pertinente dans des domaines reliés à la fonction.
- Bilinguisme
- Connaissance appropriée du milieu culturel.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 décembre 1989 à l'adresse suivante:

Service des Ressources
humaines
Place des Arts
Montréal (Québec) H2X 1Z9

La Place des Arts participe au plan d'embauche de l'Office des personnes handicapées du Québec.

la recherche c'est...

la vie.

SANDOZ est un chef de file international dans la recherche et le développement de produits pharmaceutiques et chimiques, ayant mis sur pied, au Canada, un vaste programme de recherche clinique dans les domaines de l'immunologie, de la neurologie, de l'endocrinologie, de l'asthme et des maladies cardio-vasculaires. La Compagnie offre actuellement d'excellentes perspectives de carrière à titre de

Représentant médical

Les tâches liées à ce poste comprennent la communication de renseignements sur nos recherches aux médecins, pharmaciens et hôpitaux dans la région de Montréal.

Vos qualités de personne autonome et organisée vous permettront d'assumer rapidement l'entière responsabilité de la gestion de ce territoire. En plus, vous devez posséder un diplôme universitaire, de préférence en sciences, doublé d'une expérience de deux années dans la vente de produits pharmaceutiques. Vous faites également preuve d'aptitudes supérieures pour les communications. Une attention particulière sera accordée aux candidats possédant une formation post-universitaire. Le bilinguisme est essentiel.

Nous offrons un programme de formation et d'excellentes possibilités d'avancement. Au salaire se rattachent des avantages sociaux généraux de même qu'une voiture de fonction et un compte de dépenses.

Pour relever ce défi exceptionnel, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à :

Mme Ginette Dubuc
Directrice du recrutement
SANDOZ CANADA INC.
C.P. 385
Dorval (Québec) H9R 4P5



Nous offrons des chances égales pour tous.

LES INDUSTRIES DOMCO LIMITÉE, un important manufacturier canadien et distributeur de couvre-plancher est à la recherche d'un:

Spécialiste à l'entraînement

Les candidats devront être capable d'évaluer les besoins, de concevoir et de développer des programmes de formation et de donner des cours à tous les niveaux de l'organisation.

Les candidats intéressés devront être bilingues, prêts à voyager au Canada et aux États-Unis.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

M. Raymond Harel
Vice-président Ressources Humaines
LES INDUSTRIES DOMCO LIMITÉE
1001, rue Yamaska Est
Farnham (Québec) J2N 1J7

Égalité des chances à l'emploi pour tous.



TECHNICIEN(NE) en prévention des incendies

Compagnie d'assurance internationale spécialisée dans l'industrie forestière demande un(e) technicien(ne) en prévention des incendies.

Préférence accordée aux gradué(e)s de cégep avec expérience dans la prévention. La personne sera appelée à voyager au Québec et doit être bilingue.

Excellente rémunération, automobile fournie et frais de déplacement. Expérience non essentielle mais un atout.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

LA PRESSE, réf.: 17894
C.P. 6041, Succursale A
MONTRÉAL (Québec)
H3C 3E3

Située à 50 kilomètres de Montréal, près de Valleyfield, **Produits Chimiques Expro** est une entreprise manufacturière de produits chimiques distribués sur des marchés internationaux. En phase de réorganisation, **Expro** désire s'adjoindre un(e)

Comptable au service des finances

Se rapportant au chef de service, comptabilité générale, le(la) titulaire du poste devra être bilingue, détenteur d'un titre comptable reconnu ou en voie de l'obtenir, ou d'un bac en sciences comptables. Il(elle) possède 3 ans d'expérience, de préférence en milieu manufacturier. À son expérience s'ajoutent les caractéristiques suivantes : capacité de travailler sous pression, faire preuve d'initiative et avoir de la facilité à travailler en équipe.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel à :

Produits Chimiques Expro Inc.
Service des ressources humaines
C.P. 5520
Valleyfield (Québec) J6S 4V9



PRODUITS CHIMIQUES EXPRO INC.
EXPRO CHEMICAL PRODUCTS INC.

Le nouvel ambassadeur américain froisse Prosper Avril

d'après AFP
PORT-AU-PRINCE

La remise des lettres de créances du nouvel ambassadeur des États-Unis en Haïti, Alvin Adams, au général Prosper Avril, président de la junte, qui devait avoir lieu hier à Port-au-Prince, a été annulée par les autorités haïtiennes, a-t-on appris de source informée dans la capitale. La cérémonie a été reportée à une date ultérieure, qui n'a pas été précisée.

La mesure traduirait le mécontentement du régime à la suite des propos tenus vendredi, à son arrivée à Port-au-Prince, par Alvin Adams, propos jugés «non conformes aux usages diplomatiques».

L'ambassadeur américain désigné avait rappelé la promesse «irrévocable du gouvernement militaire de remettre le pouvoir à un gouvernement civil» et souhaité que les élections soient libres et se déroulent dans un climat de sécurité. Des élections en huit étapes successives, des municipales aux présidentielles, sont prévues l'an prochain en Haïti.

Par ailleurs, 12 personnes emprisonnées depuis mercredi dernier sous l'accusation de «subversion» étaient libérées lundi sur décision des autorités judiciaires de la ville de Jacmel. Les autorités d'Anse-à-Pitres les avaient accusées de vouloir inciter la population à faire la grève de la faim pour réclamer la libération de trois opposants détenus à Port-au-Prince.

Par ailleurs, des médecins ont occupé lundi le siège de la Conférence épiscopale à Port-au-Prince pour dénoncer un texte de l'Armée qui accuse deux des leurs

d'avoir voulu administrer à un détenu un médicament «qui aurait pu lui être fatal».

Ce dernier, Marino Etienne, no 2 de l'Organisation populaire du 17 septembre (OP-17), est accusé, avec Evans Paul et Jean-Auguste Mesyeux, de «complot contre la sûreté de l'État». Ces trois opposants, qui ont subi des sévices lors de leur arrestation, le 1er novembre, et qui ont été transférés à

l'hôpital militaire de Port-au-Prince, font une grève de la faim pour obtenir leur transfert dans un établissement civil.

À Lausanne, enfin, le Tribunal fédéral suisse rejetait le recours de l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier contre la décision prise par la justice genevoise, en février dernier, d'accorder l'entraide judiciaire demandée par l'État haïtien. L'ancien président à vie est

accusé d'avoir détourné plus de 100 millions \$ sous le couvert d'oeuvres sociales.

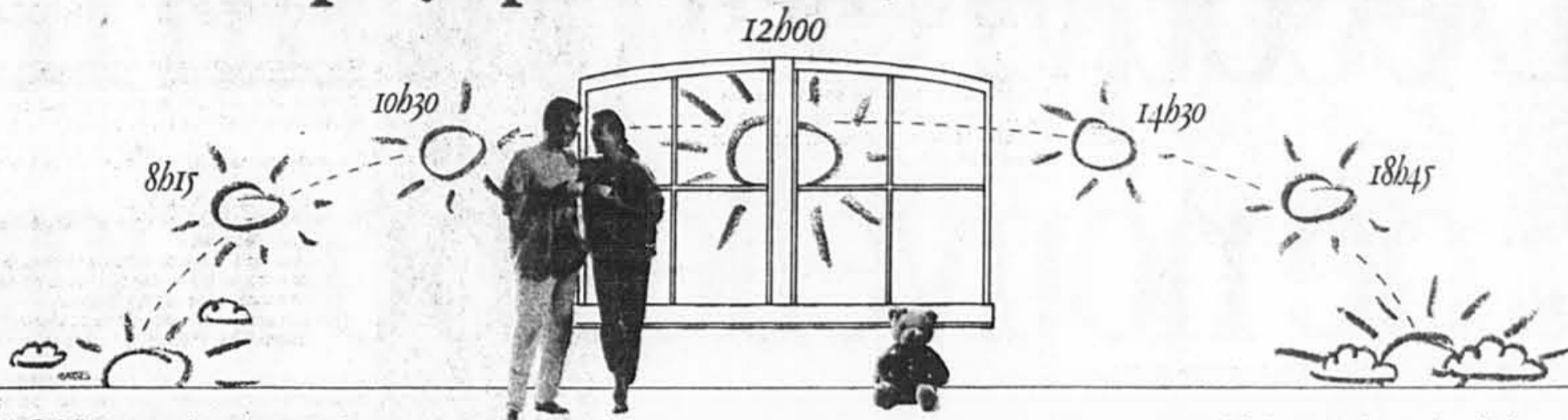
Deux mois après la chute et l'exil de Jean-Claude Duvalier, en février 1986, la République d'Haïti avait demandé à la Suisse le blocage des avoirs bancaires du clan Duvalier. Ce blocage avait été ordonné et il porte sur des comptes bancaires à Genève, seul

canton où des fonds ont été localisés.

La levée du secret bancaire et la remise des documents concernant les Duvalier avaient été ordonnées le 15 février dernier par la justice genevoise, sous réserve de garanties de procédure. Le Tribunal fédéral a débouté l'ancien dictateur et confirmé la décision de la Chambre d'accusation genevoise.

La Cour fédérale a en outre rejeté un recours de l'ancien ministre haïtien de l'Économie, Frantz Merceron. Poursuivi pour les mêmes délits que Duvalier, l'ancien ministre a produit en janvier 1988 une ordonnance de non-lieu rendue en septembre 1987 par un juge haïtien, mais Port-au-Prince maintient que ce document est un faux.

Un aperçu pour samedi, encore du soleil.



Plein Soleil, concept dynamique pour jeunes couples. Pour maintenir sa forme, la piscine extérieure. Pour relaxer, une promenade dans le parc aménagé. Pour les affaires urgentes, vous êtes à seulement 10 minutes du centre-ville. Propriétaire pour la première fois? Avec un enfant? Obtenez jusqu'à 7000\$ en prêt sans intérêt sur 7 ans pour



PLEIN SOLEIL

CONDOS DE VILLE

2251, rue Aird, Montréal (Québec), (514) 257-1968

OUVERTURE ÉTÉ 1990

une unité de 100 000\$ ou moins. Visitez nos appartements témoins, et optez pour une météo ensoleillée à l'année!

Plein Soleil, l'occasion d'un chez-soi ensoleillé!

65 000\$ et plus

La S.C.H.L. peut approuver jusqu'à 90% de votre prêt

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Chef, finance et administration

L'association canadienne de normalisation, l'organisme de normalisation, de certification, de mise à l'essai et d'inspection le plus important au Canada, est à la recherche d'un chef pour le Service finance et administration de son bureau de Pointe-Claire.

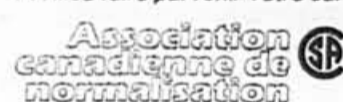
Important organisme sans but lucratif du secteur privé, la CSA compte plus de 900 employés et quelque 9000 membres qui en font un organisme unique en son genre.

Nous sommes à la recherche d'un comptable qui prendra en charge et coordonnera les activités reliées à la gestion des pratiques financières et administratives du bureau de l'est. De plus, le candidat choisi aura la responsabilité d'apporter des changements aux systèmes existants afin de les adapter aux besoins.

Le chef, Finance et administration, verra également à la préparation du budget, des rapports sur les écarts et à la supervision du personnel administratif et des services informatiques. Le candidat devra absolument faire preuve d'une grande facilité de communication et d'une excellente capacité pour la gestion des projets.

Le candidat recherchera maîtrise les deux langues officielles, est diplômé en administration des affaires et possède un CMA/CGA, troisième niveau. Il possède de plus une solide expérience en comptabilité et a déjà occupé un poste de supervision. Une expérience dans la conception et la mise en oeuvre de systèmes comptables et informatiques serait un atout.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à :



Pauline Filion
Association canadienne
de normalisation
865, rue Ellingham
Pointe-Claire, Québec
H9R 5E8

Depuis plus de 90 ans, Sternson Limitée, société entièrement canadienne, jouit d'une solide réputation en matière de qualité et de service dans le domaine de la fabrication et de la vente de produits chimiques et spécialisés pour le secteur de la construction. Afin d'atteindre les objectifs de cette société internationale en plein essor, nous recherchons une personne ambitieuse et bien organisée pour agir à titre de

Représentant, vente technique

Détenteur d'un diplôme universitaire, vous êtes très motivé, démontrez de fortes aptitudes pour les relations humaines et possédez une expérience de la vente technique, de préférence dans l'industrie de la construction. Des antécédents auprès de conseillers en conception et de constructeurs, de même que dans les produits de construction, constitueraient un atout précieux.

Vos tâches comprendront la promotion et la vente de nos produits à des conseillers, des distributeurs et des constructeurs importants.

Nous vous offrons un programme de rémunération complet, notamment un salaire à la mesure de votre expérience, une commission, une allocation de dépenses d'automobile et une gamme d'avantages sociaux.

Joignez-vous à une équipe gagnante en achevant votre curriculum vitae en toute confiance à Dave Clarke, chef des ressources humaines, C.P. 130, Brantford (Ontario) N3T 5N1.

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.



Dans le cadre de l'implantation du parc-plage de l'île Notre-Dame, la Société est à la recherche d'un gérant des plans d'eau.

GÉRANT DES PLANS D'EAU

NATURE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur général adjoint - opérations, le titulaire sera principalement responsable de la direction et de la gestion des programmes d'activités et des équipements reliés au parc-plage de l'île Notre-Dame, à l'école de voile ainsi qu'aux services de location.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme de fin d'études collégiales dans une discipline rattachée à la fonction (loisir, animation ou administration);
 - Posséder de 4 à 6 années d'expérience dans le domaine de la gestion de programmes d'activités et d'équipements de loisir ou touristique;
 - Connaissance des milieux de loisir et particulièrement dans le secteur des parcs et équipements aquatiques;
 - Capacité et aptitude à diriger et motiver du personnel (plus de 70 employés saisonniers);
 - Capacité et aptitude en gestion et en organisation;
 - Capacité à travailler en équipe et à prendre des décisions;
 - Dynamique, esprit d'initiative et de leadership;
 - Maîtriser la langue française parlée et écrite;
- Toute combinaison d'étude et d'expérience jugée satisfaisante sera considérée.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire est établi selon l'expérience et les qualifications et inclut divers avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des attestations d'études et tout autre document jugé nécessaire, au plus tard le 15 décembre 1989 à :



SOCIÉTÉ DE L'ÎLE NOTRE-DAME
a/s Service du personnel
C.P. 805, Succursale «C»
Montréal, Québec
H2L 4L6

DIRECTEUR DU MARKETING

Compagnie d'assurances générales en pleine progression, désire obtenir les services d'un directeur du marketing pour la province de Québec.

En poste à Montréal, vous devez assumer la responsabilité du service du marketing dans le but de générer une augmentation de notre volume d'affaires. Développement et mise en marché de produits, représentation auprès des courtiers, supervision de nos représentants externes, voilà quelques-unes des tâches qui vous attendent.

Ce défi ne saurait être relevé que par un professionnel de l'assurance IARD ayant déjà fait ses preuves. Le dynamisme et la capacité de communiquer en français et en anglais sont essentiels. Un diplôme de l'Institut d'assurance du Québec est souhaitable.

En plus d'un salaire compétitif, nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux.

Si le poste vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à :

LA PRESSE, référence 17933
C.P. 6041, succursale «A»
Montréal, Québec
H3C 3E3

Une croissance bien gérée...

Pilon Produits de bureau symbolise la qualité dans le domaine des produits et des équipements de bureau. Joignez-vous à notre équipe à titre de :

COMPTABLE

Le poste:

Le candidat sera responsable des différentes tâches suivantes, pour diverses petites compagnies du Groupe:

- Procéder aux écritures comptables au grand livre, vérifier les registres comptables, les investissements et autres opérations financières;
- Préparer des rapports mensuels;
- Tenir à jour les postes budgétaires, les comptes à payer et à recevoir, dépôts etc.;
- Accomplir d'autres tâches connexes telles que compilation et analyses diverses.

Exigences:

- BAC en administration ou DEC en techniques administratives.
- Connaissances en informatique (Lotus 1-2-3).
- Toute expérience pertinente pourra compenser l'absence de formation.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant lundi le 11 décembre 1989 aux:

Ressources Humaines
Dossier 2310
Janpar Produits de Bureau Inc.
666, boul. St-Martin Ouest
Laval (Québec) H7M 5G4



PRODUITS DE BUREAU
Division de JANPAR Produits de Bureau Inc.

Pour réussir son expansion, notre entreprise recherche un DIRECTEUR(TRICE) DES VENTES

prêt(e) à relever le défi.

Sa mission sera de donner un nouveau souffle à un média de promotion et de publicité exclusif, au point de vente. Son expérience du milieu alimentaire ou publicitaire et de l'art de négocier, le (la) rend apte à gérer le service des ventes ainsi qu'à développer et à suivre des comptes majeurs.

EXIGENCES:

Bacc. en administration, option marketing, sens de la créativité, succès incontestable de la gestion d'une équipe de vente.

RÉMUNÉRATION:

Salaire - commission - participation.

Faites parvenir votre C.V. avant le 8 décembre 1989 à :

C. BOURBEAU
La Presse, référence 17934
C.P. 6041, Succ. A
Montréal (Québec) H3C 3E3

VENDEUR / VENDEUSE INTERNE

Notre compagnie d'envergure internationale, spécialiste en distribution de produits audio, vidéo, données et énergie, recherche un(e) vendeur / vendeuse interne avec réputation établie dans le domaine.

Nous recherchons une personne bilingue qui possède une excellente habileté de communication, qui est motivée par le goût de réussir et qui comprend la valeur d'un bon service à la clientèle. L'expérience dans la vente de produits connexes sera un atout.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à :



Monsieur Donald Ducas
2075, 52e avenue
Lachine, Québec H8T 3C3

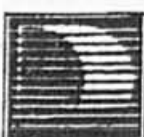
Représentant aux ventes

Une compagnie en pleine expansion, spécialisée dans la vente de produits chimiques de spécialité, est à la recherche d'un représentant technico-commercial, gradué de préférence en biologie ou en chimie et possédant de 3 à 5 années d'expérience pertinente.

Bilingue (français et anglais) et fin communicateur, le candidat idéal se verra offrir un plan de carrière et un ensemble d'avantages sociaux. Une bonne connaissance du marketing sera un atout.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité à :

La Presse, Réf.: 17932
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qc H3C 3E3



Les Investissements Disnat Inc.
Disnat Investment Inc.

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique et ambitieuse pour diriger notre succursale de la région de St-Hyacinthe à titre de

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

Les candidats(es) doivent avoir complété et réussi le cours sur le commerce des valeurs mobilières (CCVM), l'examen du manuel à l'usage des représentants et le cours sur le marché des options au Canada. Le cours de gérant de succursale serait un atout.

Veillez adresser votre curriculum vitae avant le 21 décembre 1989, à :

LES INVESTISSEMENTS DISNAT INC.
ATTENTION: Danielle Chiasson
2020, rue Université, 9e étage
MONTREAL (Qué.) H3A 2A5

Assistant(e) au directeur Relations professionnelles

Les Hôtels et villégiatures du Canadian Pacific offrent présentement une opportunité exceptionnelle à notre bureau de Montréal pour un(e) professionnel(le) en relations industrielles qui désire apporter sa contribution à notre dynamique équipe en ressources humaines.

Relevant du Directeur des Relations professionnelles, vous agirez en tant que conseiller(ère) dans l'administration de conventions collectives, la préparation et la négociation de contrats de travail et le processus de résolution de griefs et d'arbitrage. Vous vous tiendrez au courant des différentes lois provinciales et assisterez nos différents directeurs en ressources humaines à travers le pays.

Pour vous joindre à notre équipe, idéalement vous devez être bilingue et posséder un diplôme universitaire préférentiellement en relations industrielles ainsi qu'une expérience éprouvée de 5 ans dans le milieu. Si vous êtes intéressé(e), faites parvenir votre curriculum vitae, en toute confiance, à: Director of Recruitment, Canadian Pacific Hotels Corporation, One University Avenue, Suite 1400, Toronto, Ontario M5J 2P1. Tél: (416) 367-7111, Fax: (416) 863-6097.

Hôtels et Villégiatures Canadian Pacific

DÈS LE JEUDI 30 NOVEMBRE

Découvrez tout un monde de nouvelles boutiques!

Visitez la Rue Principale à Montréal... au 4^e étage de notre magasin!
Une myriade de boutiques internationales y offrent des articles pour la cuisine et du linge de maison provenant des quatre coins du monde!

SOLDE 24⁹⁹

5^s DE RABAIS
CAFETIÈRE
PROCTOR-
SILEX

Modèle 12 tasses, aux lignes élancées. No A652. Ord. 29,99
Solde 24,99 ch.
Articles ménagers, rayon 636

SOLDE 18⁹⁹

5^s DE RABAIS
GRILLE-MAÏS
WEST BEND

Fonctionne à l'air chaud. Récipient à beurre inclus. No 5460. Ord. 23,99
Solde 18,99 ch.
Article ménagers, rayon 636

SOLDE 24⁹⁹

5^s DE RABAIS
MÉLANGEUR
PORTATIF
BRAUN

Mince et facile à tenir en main. No MR300. Ord. 29,99
Solde 24,99 ch.
Article ménagers, rayon 636

24⁹⁹

SERVICE
DE TABLE
DE 20 PIÈCES

En grès, motif classique. Service pour 4 personnes.
24,99 l'ens.
Articles ménagers, rayon 637

50% DE RABAIS
SERVICE DE
VAISSELLE
SOPHISTICATE
DE MIKASA
45 PIÈCES

Pour 8 personnes.
Ord. 400\$
Solde 199,99 l'ens.

15% À 30%
DE RABAIS
ENSEMBLES DE
DRAPS EN
PERCALE

180 fils. Une place, 2 places, grand lit. Ord. 28,99 à 58,99
Solde 19,99 à 49,99 l'ens.
Couettes à 10\$ de rabais. Une place, 2 places, grand lit. Ord. 59,99 à 79,99
Solde 49,99 à 69,99 ch.
Linge de maison, rayon 679

25% DE RABAIS*
TOUTES NOS
SERVIETTES

De marque réputées! Plus de 40 coloris! *Sur prix ordinaires.
Linge de maison, rayon 601

25% DE RABAIS
TOUTES NOS
COUVERTURES

Mélanges et coloris assortis. Une place, 2 places, grand lit. Ord. 12,99 à 100\$
Solde 9,74 à 75\$
Linge de maison, rayon 601

SOLDE 16⁹⁹

2^s DE RABAIS
FER VAPEUR/SEC DE
PROCTOR-SILEX

Blanc garni de noir. Cordon réversible. N° 1399W. Ord. 18,99
Solde 16,99 ch.
Articles ménagers, rayon 636

SOLDE 18⁹⁹\$
6^s DE RABAIS
MOULIN À CAFÉ
BRAUN

Moud 10 tasses de café à la fois. N° KSM-2. Ord. 24,99
Solde 18,99 ch.
Articles ménagers, rayon 636

29⁹⁹
SERVICE DE
TABLE
CORELLE
DE 16 PIÈCES

De Corning. Service pour 4 personnes. 29,99 l'ens.
Articles ménagers, rayon 637

8⁹⁹
CASSEROLE
COUVERTE
VISIONS

De Corning. 500 ml. 8,99 ch.
Articles ménagers, rayon 637

40% DE RABAIS
STUDIO NOVA
ET LA PORCELAINE
FINE DE MIKASA

40% de rabais sur les services 20 pièces et les couverts 5 pièces. Aussi offert. 20% de rabais sur les articles suivis.

25% DE RABAIS
TOUTE LA
LITERIE
QUATTRO

Draps. Une place, 2 places, grand lit. Ord. 21,99 à 32,99.
Solde 16,49 à 24,74 ch.
Couettes. Une place, 2 places, grand lit. Ord. 110\$ à 140\$
Solde 82,50 à 105\$ ch.
Linge de maison, rayon 601

20% À 25%
DE RABAIS
TOUS NOS
OREILLERS

Quattro, Serene, en plumes d'oie blanche, duvet, duvet d'oie blanche et autres! Ordinaire, grand, très grand. Ord. 10,99 à 160\$
Solde 8,24 à 124,99 ch.
Linge de maison, rayon 601

25% DE RABAIS*
COMMANDES
SPECIALES
THOMAS &
HUTSCHENREUTHER

Couverts et stock suivi. *Sur les prix ordinaires.
Vaisselle, rayon 614

25% DE RABAIS
VERRERIE
ZWIESEL

Cristal à 24% de plomb. Motifs assortis. Ord. 17,95 à 22,95
Solde 13,46 à 16,07 ch.
Vaisselle, rayon 614

36⁹⁹
ARTICLES-
CADEAUX
EN CRISTAL

Cristal à 24% de plomb. Modèles et motifs assortis. 36,99 ch.
Vaisselle, rayon 614

40% DE RABAIS*
COUVERTS
ET STOCK
SUIVI DE
ROYAL ALBERT

*Sur les prix ordinaires
Vaisselle, rayon 614

**CHIC CUISINE
À LA BAIE**

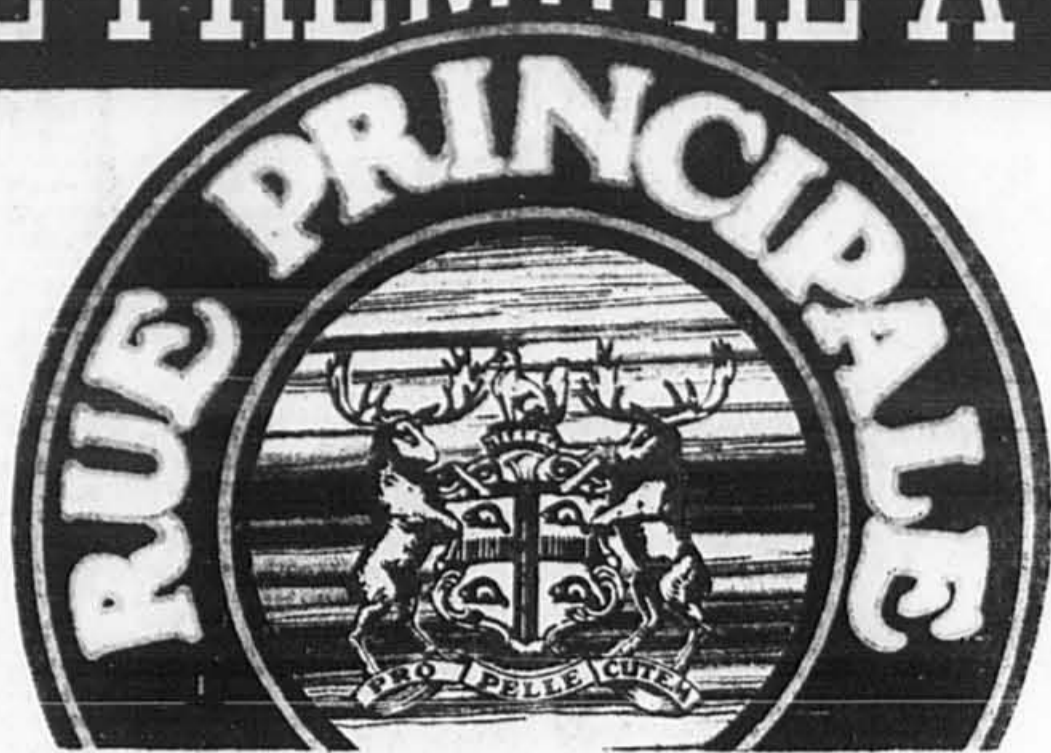
Pour cuisiner avec brio des plats d'apparat ou de tous les jours, les grands chefs passent d'abord par la boutique Cuisipro de la Baie! Le nec plus ultra pour popoter et servir!
Le boulangeur automatique. 349,99 ch.
Wok émaillé Ivicta. 149,99 ch.
Bouilloire Geyser, design italien. 239,99 ch.

Ces offres sont valables à la Rue Principale seulement jusqu'au 2 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks. Profitez-en pendant qu'il y a du choix! La Rue Principale vous attend, à la Baie, centre-ville de Montréal.

la Baie

GRANDE PREMIÈRE À LA BAIE

La Baie,
centre-ville
de Montréal,
présente
**RUE
PRINCIPALE,
4^e ÉTAGE**



Compagnie de la Baie d'Hudson

Découvrez
l'inédit!
Baladez-vous
Rue Principale
et découvrez
nos trouvailles
pour la maison

UNE FOULE D'ÉVÉNEMENTS, LES 30 NOVEMBRE ET 1^{er} DÉCEMBRE, À NE PAS MANQUER!

Une promotion formidable les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre

Venez découvrir la façon la plus agréable de magasiner en ville! Avec ses jolies boutiques, sa promenade centrale, son choix éblouissant d'articles pour la cuisine et la maison, le 4^e étage de la Baie centre-ville offre désormais tous les attraits d'une charmante «rue Principale».

Vous pourrez assister à une foule de démonstrations passionnantes, découvrir des appareils d'avant-garde et rêver de vacances au soleil en participant à notre concours géant. Consultez ce calendrier pour en savoir davantage. C'est la fête au 4^e!

Des boutiques neuves pour votre magasinage de Noël

Elles débordent de choses belles et pratiques qui sont l'âme d'une maison. Elles s'appellent Secrets de marmiton, La main à la pâte, Clair de verre, Prête-moi ta plume, 110 volts, Charter Club. Un air d'autrefois, Range-tout, Histoire d'eau... À voir sans tarder au 4^e étage.

LES CHEFS METTENT LA MAIN À LA PÂTE

Vous serez inspirés par le savoir-faire, les conseils et les meilleures recettes de nos chefs invités! Les démonstrations culinaires suivantes ont toutes lieu au 4^e étage de la Baie, au centre-ville de Montréal.

Soeur Monique Chevrier apprête le poulet en repas de fête

- Le jeudi 30 novembre à 12 h: le dépeçage du poulet, la préparation du poulet à la Kiev et des cuisses de poulet farcies.
- Le vendredi 1^{er} décembre à 12 h: poitrines et cuisses de poulet en «chaud-froid», pour un buffet des fêtes. 1^{re} étape: la préparation. (2^e étape à 13 h 15).
- Le vendredi 1^{er} décembre à 13 h 15: poulet en «chaud-froid». 2^e étape: la présentation et le service.
- Un tirage sur place! Assistez aux démonstrations de Soeur Monique Chevrier et courez la chance de gagner un poulet de grain de la vallée du Richelieu, d'une valeur de 7,50. Deux poulets seront tirés au sort à chaque démonstration. Les formulaires de participation seront distribués au début des démonstrations. Les six prix sont gracieusement offerts par Tyson Capital Inc. Leur valeur totale approximative est de 45\$.

Julien livre les secrets de sa «Gastronomie minute»

- Le jeudi 30 novembre à 13 h 15: démonstration par le chef Julien Letellier, de l'émission télévisée «La Cuisine des Anges». Des recettes raffinées, équilibrées, à la portée de tous!
 - Une offre spéciale: procurez-vous le livre «La Cuisine de Julien» au prix spécial de 14,95 (ord. 19,95) et faites-le dédicacer sur place par le chef. «Le livre du café» par Julien Letellier sera disponible aussi, au prix ordinaire de 14,95.
 - Un tirage sur place! Les formulaires de participation seront distribués au début de la démonstration de M. Letellier. Il y a 15 prix à gagner.
 - Un 1^{er} prix: un panier de vins «Grands noms» de la Société des alcools du Québec. Une valeur de 70\$;
 - Un 2^e prix: un wok T-Fal d'une valeur de 25\$;
 - Un 3^e prix: un attendrisseur Jaccard pour la viande, d'une valeur de 22,50\$;
 - Six 4^e prix: chacun consiste en un certificat-cadeau à échanger contre 12 yaourts Delisle. Une valeur d'environ 10\$ ch.
 - Six 5^e prix: chacun consiste en une douzaine d'œufs Fedco, gracieusement offerte par la Fédération des producteurs d'œufs du Québec. Une valeur d'environ 1,50 ch.
- La valeur totale approximative est de 177,50.

Deux livres à glisser dans un bas de Noël «santé»

Le chef Yvon Tremblay conjugue avec bonheur saine alimentation et plaisirs de la table. Découvrez la valeur nutritive du tofu, avec «La magie du tofu» et «Le tofu» (9,95\$ ch.). Les recettes sont savoureuses et faciles à préparer, même si l'on n'est pas végétarien.

DES PRIMES ET DES DÉMONSTRATIONS PAR LES PLUS GRANDS NOMS

Pour vous offrir ce qu'il y a de mieux, la Baie s'est associée aux manufacturiers de renommée internationale. Profitez d'une multitude de démonstrations pour découvrir les petits électroménagers performants qui s'offrent bien à Noël. Vous serez emballés par le choix aux nouveaux rayons et par les fantastiques primes que nous vous offrons, les 30 novembre et 1^{er} décembre seulement.

Horaire des démonstrations

Les démonstrations ont toutes lieu le jeudi 30 novembre et le vendredi 1^{er} décembre entre 11 h et 15 h, sauf avis contraire. Au 4^e étage de la Baie, centre-ville de Montréal.

BIONAIRE: démonstration du purificateur d'air et de l'humidificateur ultrasonique.

Prime: à l'achat de 2 appareils Bionaire, recevez sans frais un thermostat électrique, modèle BT252, d'une valeur de 49,95 ch.

BLACK & DECKER: démonstration du robot culinaire Shortcut et du hachoir portatif Black & Decker. **Prime:** à l'achat du robot culinaire CFP20, vous recevrez sans frais, un mélangeur à main, modèle HM100, d'une valeur de 39,99 ch.

BRAUN: démonstration du robot culinaire Braun.

BRITA: démonstration de l'appareil à filtrer l'eau Brita. **Prime:** à l'achat d'un filtreur d'eau de format standard, recevez sans frais, le filtreur d'eau de voyage, modèle 35-508.

CHARLESCRAFT: démonstration de l'ensemble à fondue, du mélangeur et de l'appareil Red Hot, pour faire cuire les saucisses. **Prime:** à l'achat de 30\$ ou plus d'appareils Charlescraft, vous recevrez sans frais, un sèche-ongles, modèle UT13, une valeur de 10,99. À l'achat de 2 appareils Red Hot, recevez sans frais, une épingle à écharpe plaquée or.

CORNING: atelier-conseils sur l'utilisation et l'entretien des produits Corningware.

CUISINART: démonstration du petit robot culinaire Little Pro.

Prime: à l'achat d'un robot culinaire Cuisinart, recevez sans frais, un service 8 pièces pour vos réceptions d'été sur le patio. Une valeur de 49,99.

DELONGHI'S: démonstration de la friteuse et de la cafetière à espresso.

Prime: à l'achat de la friteuse, modèle D10C ou de la cafetière à espresso, modèle B.A.R., recevez sans frais, la trancheuse/déchi-queteuse, modèle SS-5. Une valeur de 19,99 ch.

DUPONT: découvrez l'efficacité du revêtement anti-adhésif S'ivers-ton pour les casseroles. Les 30 novembre, 1^{er} décembre et 2 décembre, de 11 h 30 à 14 h 30.

G.É., PRIME: à l'achat de 3 paquets d'ampoules blanc doux, vous recevrez sans frais, un voyant de nuit automatique. Une valeur de 5,99.

HALLMARK: comment faire de superbes emballages pour Noël.

Prime: les cinquante premières personnes qui achèteront un produit Hallmark recevront un cadeau-surprise.

HENCKELS: comment entretenir et affûter vos couteaux pour qu'ils durent longtemps.

Prime: à l'achat de 100\$ ou plus de produits Henckel, vous recevrez sans frais des ciseaux de cuisine et un couteau Noblesse. Une valeur de 34,99.

INTERNATIONAL CHINA, prime: à l'achat de 100\$ ou plus de vaisselle International Chinaware, recevez sans frais, un service de couverts 20 pièces en Inox. Une valeur de 44,99.

LE CREUSET: conseils pratiques sur la meilleure façon d'utiliser les produits Le Creuset.

MÉLITTA: démonstration de la cafetière modèle APC 12 T. **Prime:** à l'achat d'une cafetière Melitta, vous recevrez sans frais, un paquet de café primé, de l'année. Une valeur de 10\$.

O'BROWNE: démonstration du boulangeur Welbit, de la cafetière à cappuccino plus et de l'alguisoir à couteaux O'Browne.

MOULINEX, prime: à l'achat du robot culinaire, modèle 038, recevez sans frais, le mélangeur à main, modèle 728. Une valeur de 21,99.

PATTEN BALDWIN: atelier de tricot. Les 30 novembre et 1^{er} décembre, de 11 h 30 à 14 h 30 et de 15 h à 17 h. Le 2 décembre, de 10 h à 14 h.

PHILIPS: démonstration du rasoir Lady Shave pour femme et du rasoir pour homme.

Prime: à l'achat du rasoir modèle 950, recevez sans frais, une pendulette de voyage, une valeur de 39,95. À l'achat du rasoir Lady Shave pour femme, modèle HP 2741, vous recevrez sans frais, un sac à produits de beauté. Une valeur de 29,95.

POLLENEX: démonstration du masseur-tuyau, du bain à remous et du coussin-masseur.

Prime: à l'achat de 50\$ ou plus de produits Pollenex, recevez sans frais, le masseur chauffant, modèle HM10A4, une valeur de 24,99.

PROCTOR-SILEX: démonstration de la cafetière et du grille-pain/four.

Prime: à l'achat de 50\$ ou plus de produits Proctor-Silex, vous recevrez sans frais, l'extracteur à jus, modèle J333, une valeur de 14,99.

Démonstration et dégustation: un représentant fera du maïs soufflé avec le grille-maïs Proctor-Silex. Le jeudi 30 novembre de 11 h 30 à 14 h 30 et le vendredi 1^{er} décembre de 15 h à 17 h.

REGALWARE: démonstration du filtre à eau et de la poêle anti-adhésive. **Prime:** à l'achat d'un purificateur d'eau, modèle K6780C, recevez sans frais, un ensemble d'ustensiles à cuisson pour le four à micro-ondes, 13 pièces. Une valeur de 29,99.

REMINGTON: démonstration du rasoir ULT-1 Shaver pour homme et du rasoir pour femme. **Prime:** à l'achat du rasoir modèle ULTW-1 pour femme, vous recevrez sans frais, un nécessaire à manucure, modèle NS-1, une valeur de 19,99. À l'achat du rasoir pour homme, modèle ULT-1, vous recevrez sans frais, une tondeuse hygiénique, modèle NE-1, une valeur de 19,99.

RIVAL: démonstration du mélangeur Kitchen Aid, de la cocotte minute et du pot odoriférant. **Prime:** à l'achat d'un mélangeur Kitchen Aid, vous recevrez sans frais, la mijoteuse Crockpot, modèle 3753 BL, une valeur de 64,99.

ROSCAN ROSENTHAL, prime: à l'achat de 10\$ ou plus de gadgets Roscan, vous recevrez sans frais, un bol à mélanger de 2 litres. Une valeur de 6,95.

ROYAL DOULTON, WATERFOLD, WEDGWOOD: conseils-cadeaux des représentants qui seront sur place.

RUBBERMAID, prime: les cent premières personnes recevront un peu de spatules.

RUSSEL HOBBS: démonstration du grille-pain à fente large et de la bouilloire.

Prime: à l'achat de tout produit Russel Hobbs, recevez sans frais, un sèche-cheveux, modèle T1250 de Remington, une valeur de 24,99.

SALTON ET KENWOOD: démonstration de la cafetière espresso, 3 dans un, du mélangeur et du grill d'intérieur Ferrari. **Prime:** à l'achat de cafetière EX-10 de Salton ou du grill d'intérieur Ferrari, modèle 241, recevez sans frais, un radio de douche WT-1. Une valeur de 29,99 ch.

SANYO: démonstration du boulangeur. **Prime:** à l'achat du boulangeur, modèle SBM10, recevez sans frais, un grille-pain Toasteo, modèle SK-5. Une valeur de 99,99 ch.

STYLO PARKER ET STYLO SHEAFFER: un représentant se fera un plaisir de vous conseiller.

Prime: les cinquante premières personnes qui achèteront une plume ou un stylo, recevront sans frais, un stylo à bille Classique de Parker. À l'achat du crayon Targa noir ou or, recevez sans frais, un crayon Lady Sheaffer.

SUNBEAM: démonstration du combiné de cuisine Kitchen Center.

Prime: à l'achat du combiné de cuisine, modèle KC1800, recevez sans frais, un grille-pain, modèle PM-1. Une valeur de 31,99.

TÉFAL: démonstration de l'ensemble à raclette et de la friteuse. Venez consulter nos spécialistes pour en savoir plus sur la raclette.

Prime: à l'achat de 150\$ ou plus d'appareils Téfal, recevez sans frais, le hachoir Multi-Pro, modèle 8500. Une valeur de 56,99.

T-FAL: comment utiliser vos poêles T-Fal. **Prime:** à l'achat d'un ustensile de cuisson T-Fal, recevez sans frais, un tire-bouchon Starfit. Une valeur de 10,99.

WESTBEND: démonstration du robot culinaire et du wok électrique.

Prime: à l'achat du robot culinaire ou d'un wok électrique, vous recevrez sans frais, un livre sur l'art de cuisiner au wok, un jeu de cuillers en bois et 10 paires de baguettes chinoises.

WINDMERE: démonstration du combiné antiplaque Plak Trac.

Prime: à l'achat du combiné d'hygiène buccale Plak Trac, recevez sans frais, un rasoir Vibra rechargeable, modèle RVB-2. Une valeur de 23,99.

OFFRES —
Primes en vigueur les 30 novembre et 1^{er} décembre ou jusqu'à épuisement des stocks.

Expo-rétro Braun

Les férus du design et les nostalgiques voudront absolument jeter un coup d'œil sur cette petite exposition d'électroménagers des années 1967 à 1979. En 1967, c'était l'Expo à Montréal, et les pantalons à pattes d'éléphant... Les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre, pendant les heures d'ouverture du magasin.

Un concours géant! 121 prix dont un voyage au Mexique!

Participez au concours «La rue Principale» du 30 novembre au 2 décembre 1989 inclusivement. Vous pourriez gagner l'un des 121 prix fabuleux, dont un voyage au Mexique pour deux personnes, gracieusement offert par Vacances Canadien et Voyages American Express.

Venez voir les prix! Ils seront tous exposés au 4^e étage pendant la durée du concours. La valeur totale des prix est de 14977,41\$. Les formulaires de participation, les règlements du concours et la liste complète des prix sont disponibles au 4^e étage de la Baie, au centre-ville de Montréal seulement. Il y aura 6 tirages en tout, soit 2 par jour, à 12 h 30 et à 18 h.

CUISINE OU MAISON, LES PLUS BELLES TROUVAILLES SE FONT «RUE PRINCIPALE»

Ne cherchez plus! Tout est là, au 4^e étage de la Baie centre-ville. Pour mijoter un festin, parer la table, égayer la maison... et réchauffer les coeurs à Noël.

la Baie

LES 5 SAISONS

L'épicer par excellence

Les Pâtés Sélection Les 5 Saisons

ÉPATANTS!

Cette semaine:
tous ces pâtés au choix!

Seulement

109\$
/100g

Pâtés, terrines, galantines, nillettes, mousses... Les 5 Saisons vous en offrent plus de 28 sortes.

Une sélection unique en ville.

Frais, naturels, nos pâtés ont du goût.

Ils sont préparés au jour le jour par un grand chef selon une recette artisanale, à partir d'ingrédients de la plus haute qualité: viandes fraîches, trépanes, sélection d'épices, oeufs frais, aspics. Nous n'ajoutons pas jamais de farine. Et, bien sûr, ni additifs chimiques ni agents de conservation. Qui dit pâtés, dit 5 Saisons!



Aussi disponibles:

Coulibiac, Pâté en croûte, Tête fromagée, Crecrons, Hilettes, De porc, De lapin, D'ose (en saison), Terrines, De canard, De lapin, De sanglier, Au cognac, Au calvados, Aux truffes, Au poivre noir, Alequin, Mousses, De poisson, De légumes, De saumon fumé, De crevettes, De foies de volailles, Feuilletés, Saumon florentin, Fruits de mer.

Outremont: 1180, rue Bernard 276-1244 • Westmount: 1250, avenue Greene 931-0249

Mulroney promet d'instaurer la TPS envers et contre tous

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Pour le premier ministre Brian Mulroney, comme pour le ministre des Finances Michael Wilson, la taxe sur les produits et services est une preuve du leadership du gouvernement conservateur.

Le premier ministre Mulroney a fermement réaffirmé, hier aux Communes, que son gouvernement irait de l'avant avec l'instauration de la taxe sur les produits et services (TPS) malgré l'opposition grandissante de la population et les nombreuses critiques émanant des différents secteurs de l'économie canadienne.

« Nous de notre côté, a souligné M. Mulroney, nous savons que les changements proposés ne sont pas populaires, mais qu'ils s'imposent pour le mieux-être du Canada. Nous voulons transformer notre économie de façon constructive, la rendre plus concurrentielle et nous sommes prêts à "poser" des gestes impopulaires sachant que l'intérêt national commande ce genre de leadership ».

Le chef de l'opposition libérale John Turner a vu dans la proposition initiale du ministre Michael Wilson d'instaurer une TPS de neuf p. cent et dans l'autre, du comité permanent des finances, envisageant un taux de sept p. cent, un moyen pour le gouvernement conservateur « de soutirer aux contribuables canadiens plus de 10 milliards \$ en nouvelles taxes ».

« Les Canadiens, a souligné M. Turner, ne croient certainement

pas que le gouvernement conservateur ne tentera pas d'augmenter cette taxe ».

Le leader libéral a donné une liste des pays où une taxe sur les produits et services a été introduite et qui n'a pas cessé d'augmenter au cours des ans.

L'Australie a instauré une taxe de huit p. cent qui atteint aujourd'hui 20 p. cent; au Danemark, elle est passée de 10 à 22 p. cent en quelques années; en France, de 13 à 18 p. cent; en Allemagne fédérale, de 10 à 14 p. cent; et en Grande-Bretagne de 10 à 15 p. cent.

« Ma question est simple, a lancé M. Turner, est-ce que les Canadiens croient sérieusement que cette nouvelle taxe proposée et acceptée sous quelque forme que ce soit n'augmentera jamais? »

Le premier ministre a rétorqué que les libéraux critiquaient l'actuelle taxe de vente fédérale cachée depuis plusieurs années, mais n'ont rien fait pour la changer. « Ils ont sans cesse répété, a précisé M. Mulroney, que cette taxe était néfaste pour le pays, qu'une TPS serait plus favorable aux producteurs, aux consommateurs et au développement régional du pays ».

« C'est exactement ce que nous avons fait, a-t-il poursuivi. Maintenant que la TPS se retrouve devant cette Chambre, les libéraux changent d'opinion et disent qu'ils ne supporteront plus cette décision progressive ».

Pour M. Mulroney, il ne faudrait plus poser la question à savoir si le gouvernement doit aller de l'avant avec son projet de TPS « parce qu'il le fera ».

La seule alternative, pour les li-

béraux, serait d'abandonner cette idée de TPS et de forcer la démission du ministre Wilson. « Puisque les États-Unis n'ont pas de TPS, a ajouté M. Turner, et ne s'en portent pas plus mal, pourquoi le Canada sent-il le besoin d'en instaurer une? »

Le député libéral de Lasalle-Emard, M. Paul Martin, a par ailleurs demandé au ministre d'État à l'Habitation Alan Redway de « s'avouer publiquement et sur le champ les propositions contenues dans le rapport du Comité des finances touchant la taxe de cinq p. cent sur toutes les transactions immobilières ».

« Est-ce que le ministre, a demandé M. Martin, peut nous assurer qu'il mènera une guerre sans merci à ces propositions au sein du cabinet? »

M. Redway s'est contenté d'affirmer que le Comité des finances avait présenté un rapport, que le gouvernement analyserait ses recommandations et prendrait ensuite des décisions.

« Les membres du Comité, a précisé le ministre, ont entendu beaucoup de témoignages et ont tiré leurs propres conclusions. Il a déposé son rapport et celui-ci est maintenant devant le Cabinet qui y répondra en temps et lieu ».

Le porte-parole néo-démocrate, Lorne Nystrom, a tenté de faire confirmer par le ministre des Finances une rumeur voulant que le taux de taxe finalement retenu par le gouvernement sera de huit p. cent.

M. Wilson n'a pas répondu à la question. Il a préféré parler de la faible contribution des partis d'opposition au rapport du Comité permanent des finances.

C'EST NOËL

A LA BAIE

VIVE LES PULLS!



PUR COTON!
CHOISISSEZ CES 2 PULLS
TRÈS POPULAIRES!

Notre pull-over classique ras du cou et notre cardigan en V, tous deux très populaires, en pur coton douillet. Vaste gamme de couleurs haute mode. Tailles P.M.G. Pull-over 24,99 ch. Cardigan. 29,99 ch.

Tricots pour femme, rayon 147

24⁹⁹ et 29⁹⁹

★ SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER! ★



25^e

ANNIVERSAIRE

TOYOTA

Trois éditions limitées
25^e anniversaire Toyota,
c'est du jamais vu!



Tercel Coupé DX, édition limitée 25^e anniversaire
Corolla Sedan LE, édition limitée 25^e anniversaire
Camry Sedan LE V6, édition limitée 25^e anniversaire

Faut absolument voir ça!
Mais dépêchez-vous car les quantités sont très limitées.

Les concessionnaires

TOYOTA
de votre région

